

PROGRAMME LOCAL d'insertion et de cohésion sociale 2020

Commission RSA d'ARGENTAN

**PROGRAMME LOCAL
D'INSERTION ET DE
COHESION SOCIALE**

2020

COMMISSION RSA D'ARGENTAN

PREAMBULE

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux départements un rôle de chef de file en matière sociale et médico-sociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des Ornais : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

En outre, le Département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins.

Ainsi, le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en terme d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en terme d'actions d'insertion et d'aides financières, mais aussi de mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

Le PLICS 2020 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.

TABLE DES MATIERES

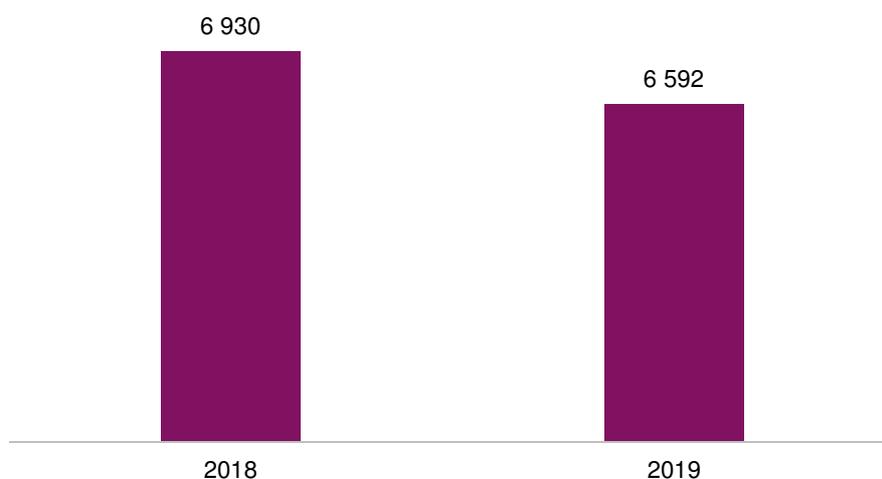
Préambule	2
Table des matières	3
I. LE RSA DANS L'ORNE	4
I.1 Les allocataires du RSA.....	4
I.2 La répartition géographique.....	12
I.3 L'activité des Commissions RSA	13
II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION	14
II.1 Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale	14
II.2 L'accès à l'emploi et à la formation.....	16
II.3 L'insertion par l'activité économique.....	27
II.4 Les actions en faveur de la mobilité.....	42
II.5 L'insertion sociale.....	48
III. 6. LES AIDES FINANCIERES.....	57
III.1 Le Fonds Social d'Insertion (FSI).....	57
III.2 Le Fonds Solidarité Logement (FSL).....	58
III.3 Le Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficultés (FAJD)	59
IV. La conception du pacte territorial d'insertion	60
LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS.....	61

I. LE RSA DANS L'ORNE

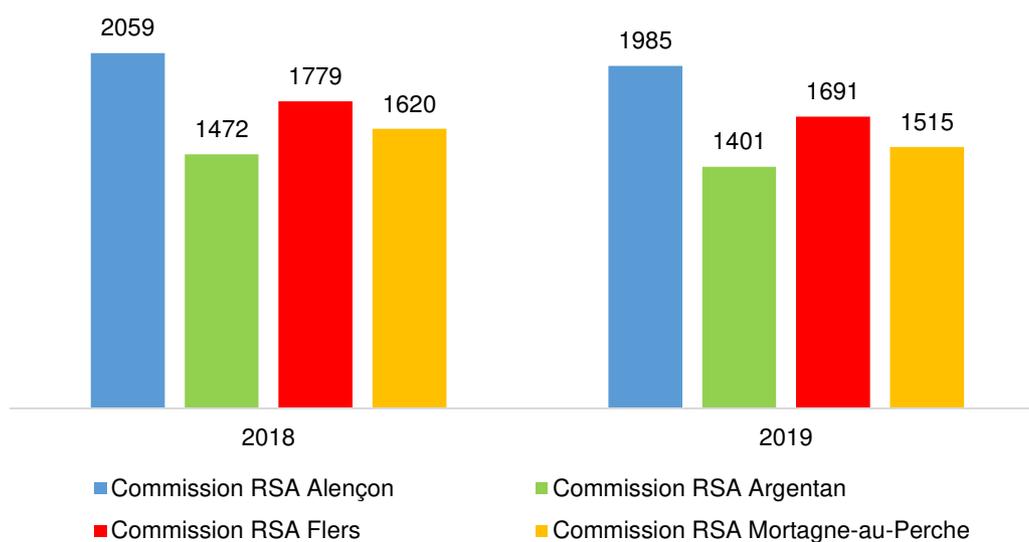
I.1 LES ALLOCATAIRES DU RSA

Les bénéficiaires du RSA : nombre de ménages allocataires
(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

Données départementales



Données par Commission RSA



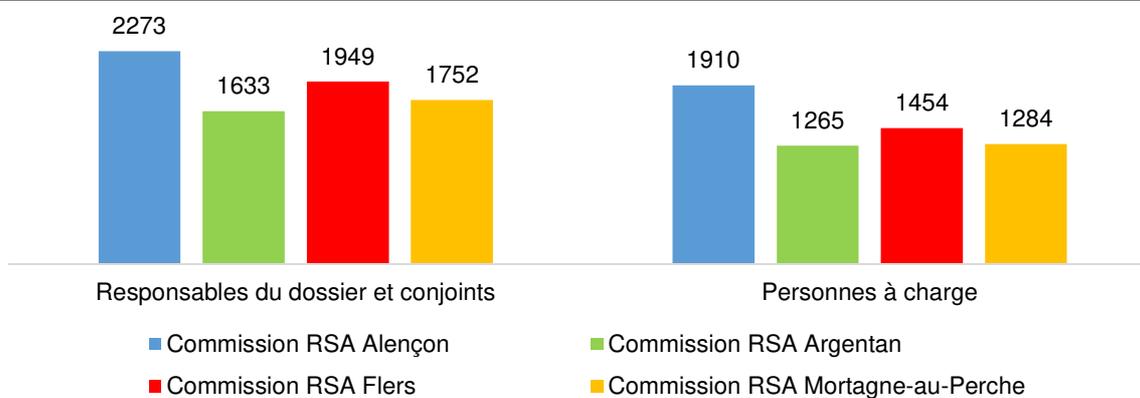
Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

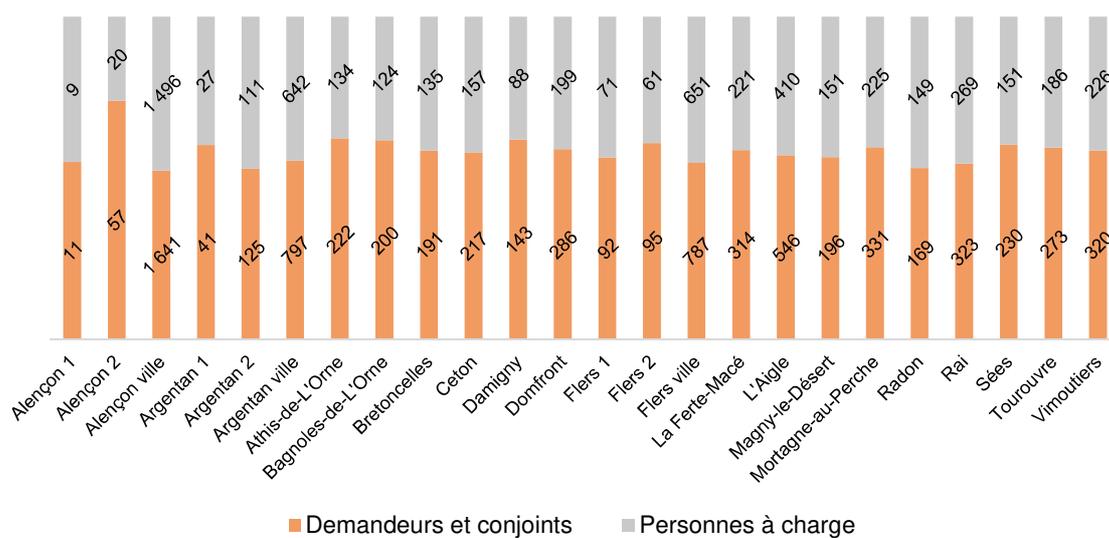
Données départementales



Données par Commission RSA



Données cantonales



EN RESUME

Au 30 novembre 2019, 6 592 ménages sont allocataires du RSA dans l'Orne. Nous pouvons noter une baisse de 4,9% par rapport à l'année 2018.

Concernant les Commissions RSA réparties à l'échelle territoriale :

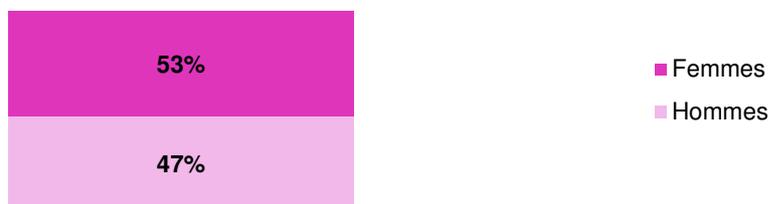
- Alençon : on constate en 2019 une diminution de 3,6 % du nombre de ménages allocataires du RSA par rapport à 2018 ;
- Argentan : une baisse de 4,8 % du nombre de ménages allocataires du RSA par rapport à 2018 est à noter ;
- Flers : une baisse de 4,9 % du nombre de ménages allocataires du RSA ;
- Mortagne-au-Perche : on enregistre une diminution de 6,5 %.

En 2019, le nombre de personnes couvertes par le dispositif RSA dans l'Orne (allocataires, conjoints et personnes à charge) est de 13 520 personnes. Rapporté aux 285 300 personnes résidant de manière principale dans le département de l'Orne, le dispositif RSA couvre donc 4,74% de la population départementale.

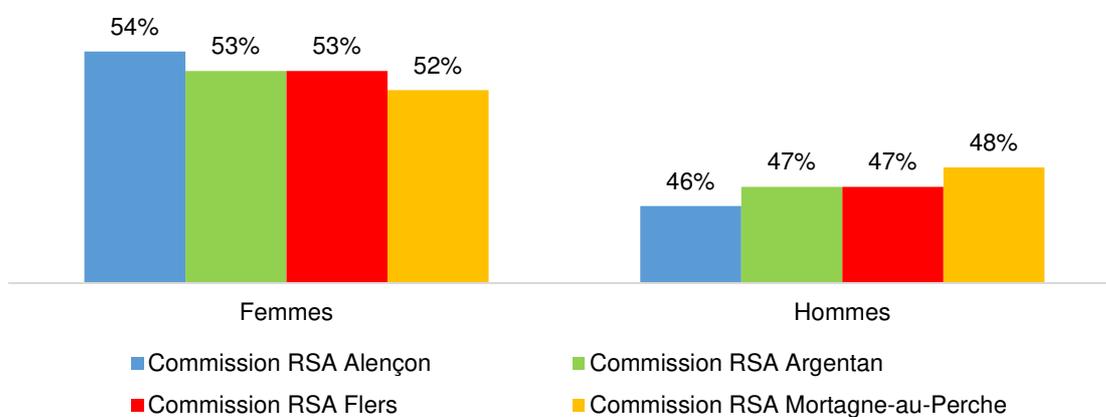
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

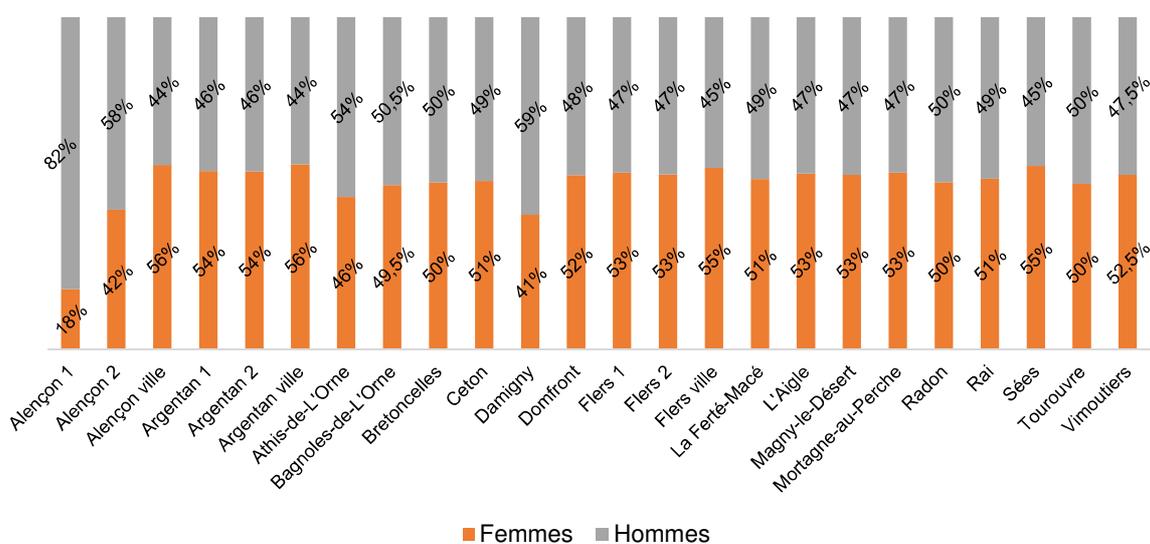
Données départementales



Données par Commission RSA



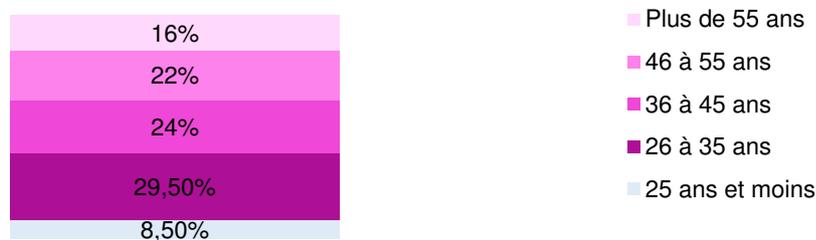
Données cantonales



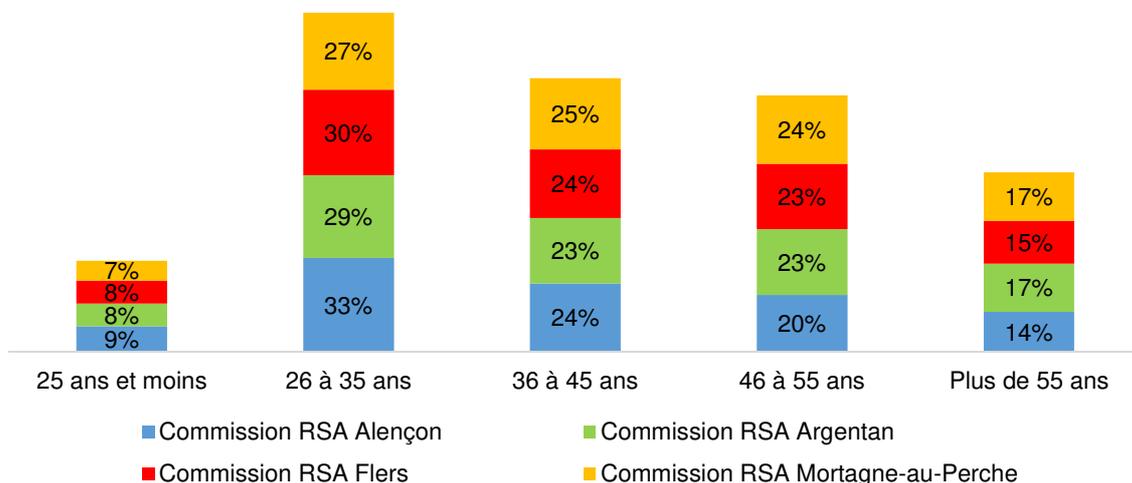
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

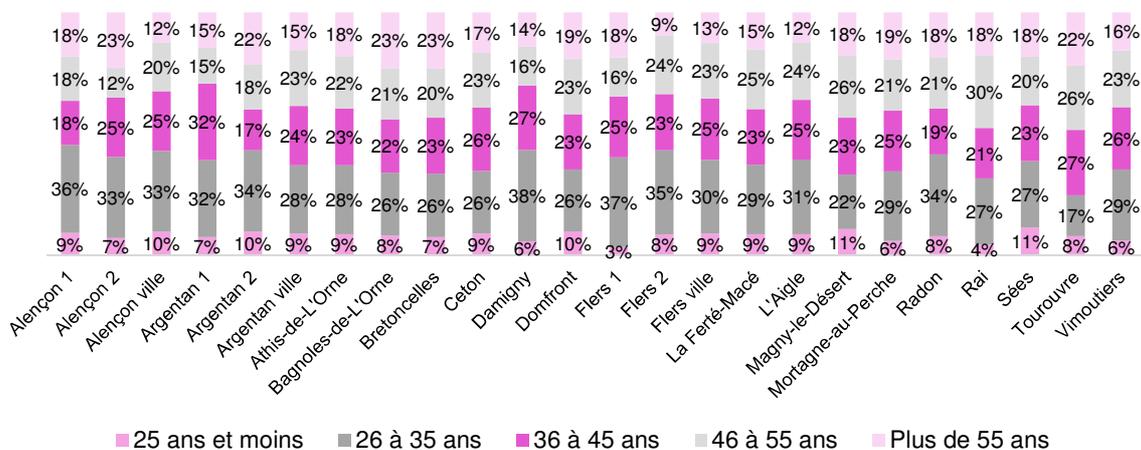
Données départementales



Données par Commission RSA



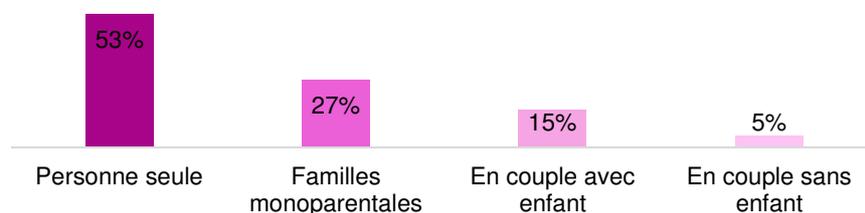
Données cantonales



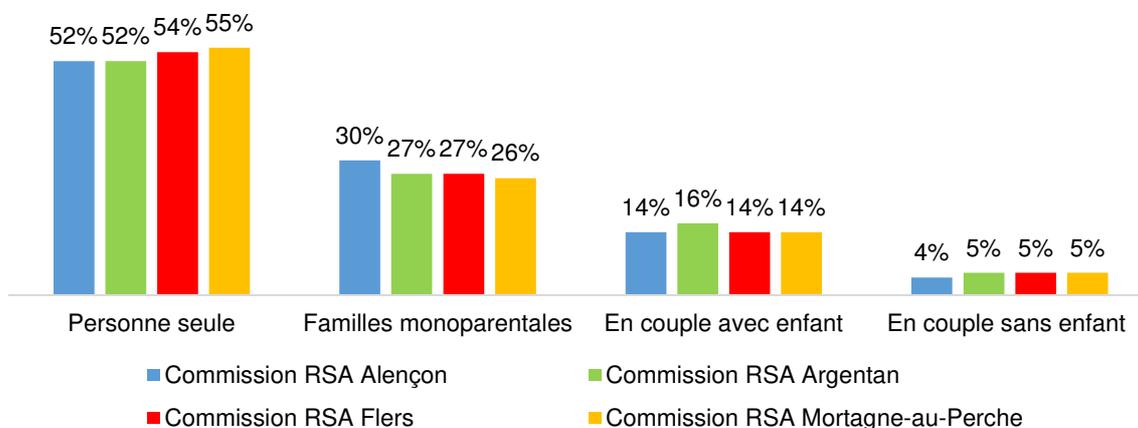
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

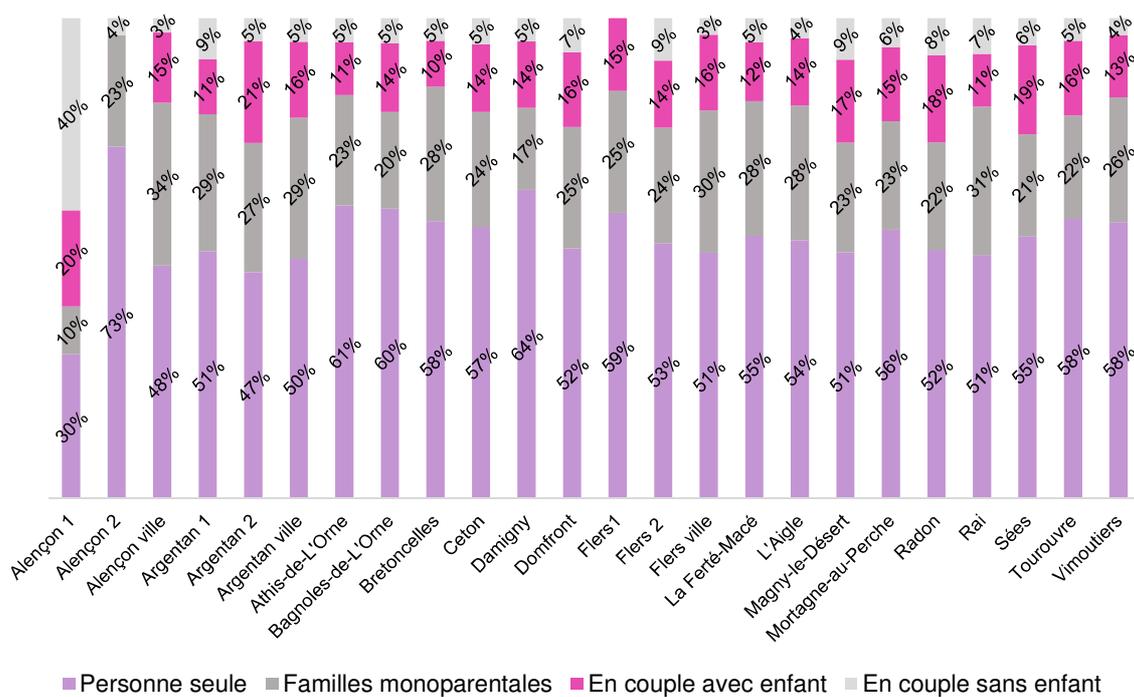
Données départementales



Données par Commission RSA



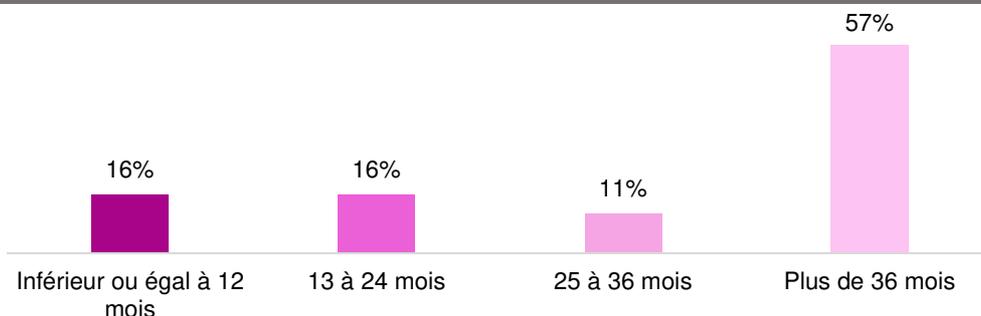
Données cantonales



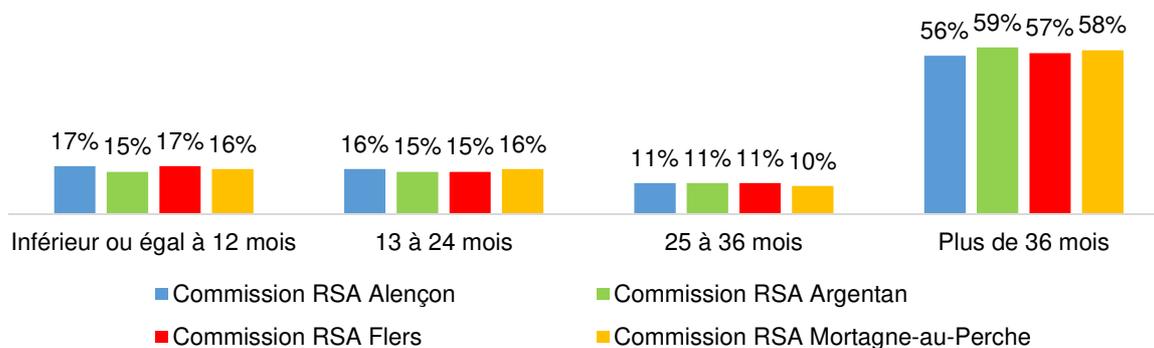
Les bénéficiaires du RSA la répartition par ancienneté

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

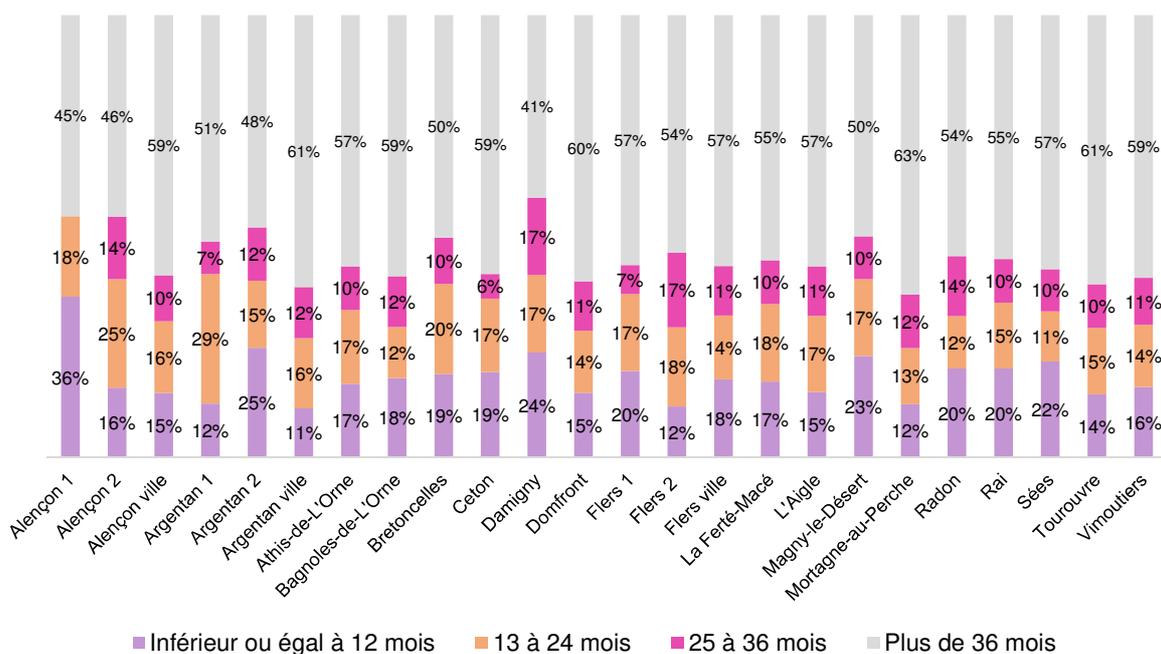
Données départementales



Données par Commission RSA



Données cantonales



En résumé

Concernant la répartition par sexe des bénéficiaires du RSA, nous pouvons noter que 53% des personnes sont des femmes et 47% des hommes.

Si l'on observe la répartition des bénéficiaires du RSA par âge, nous pouvons noter que la part des 26-35 ans représente 29,5% des bénéficiaires du RSA dans l'Orne, contre 8,5% des plus des 18-25 ans.

Les personnes allocataires du RSA les plus représentées sont les personnes seules (53%) et les familles monoparentales (27%).

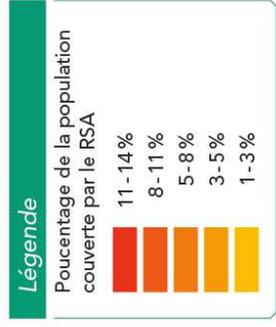
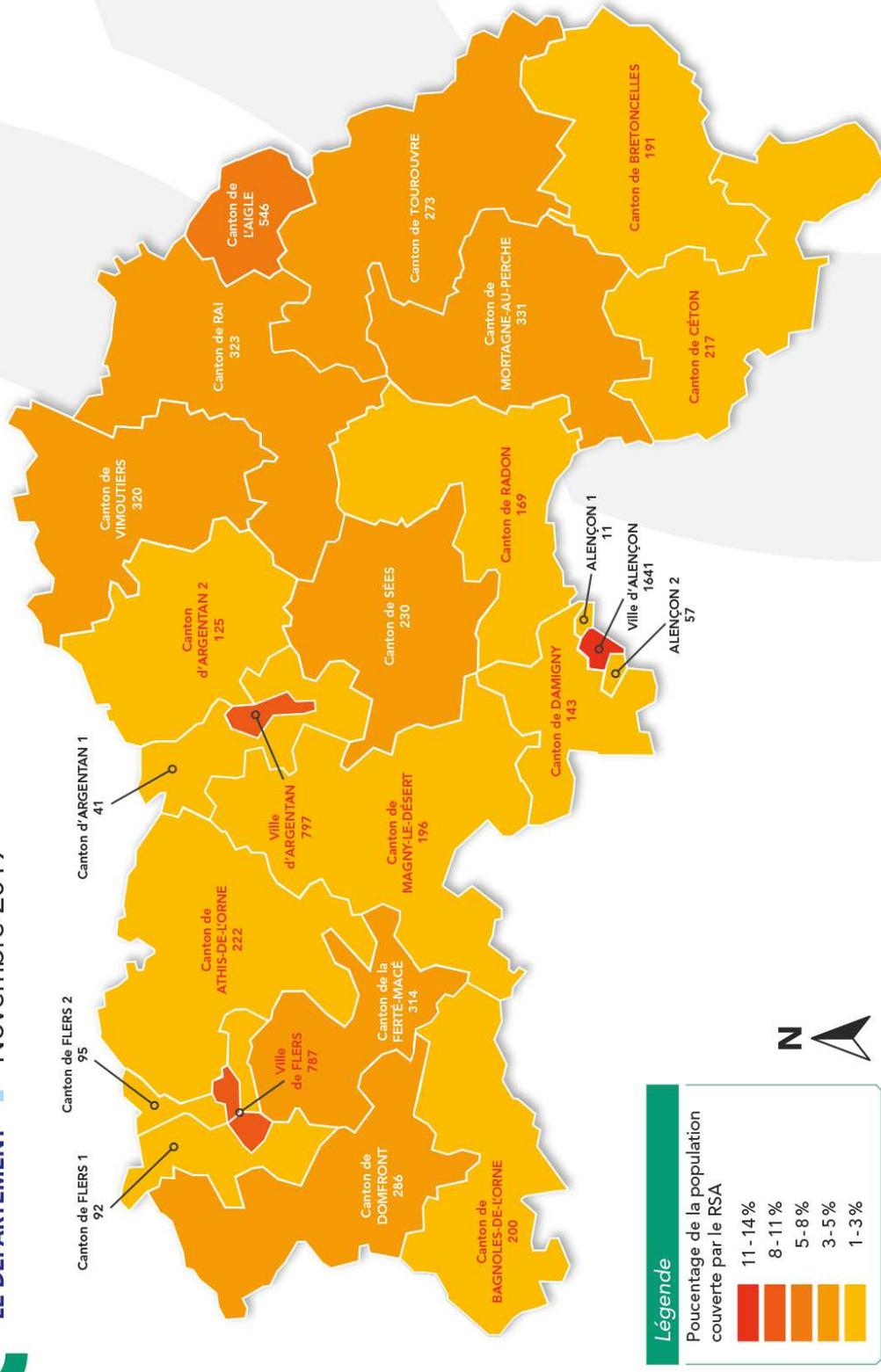
Concernant l'ancienneté dans le dispositif RSA, 57% des personnes sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 36 mois.

I.2 LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE



Répartition du nombre des allocataires et conjoints du RSA

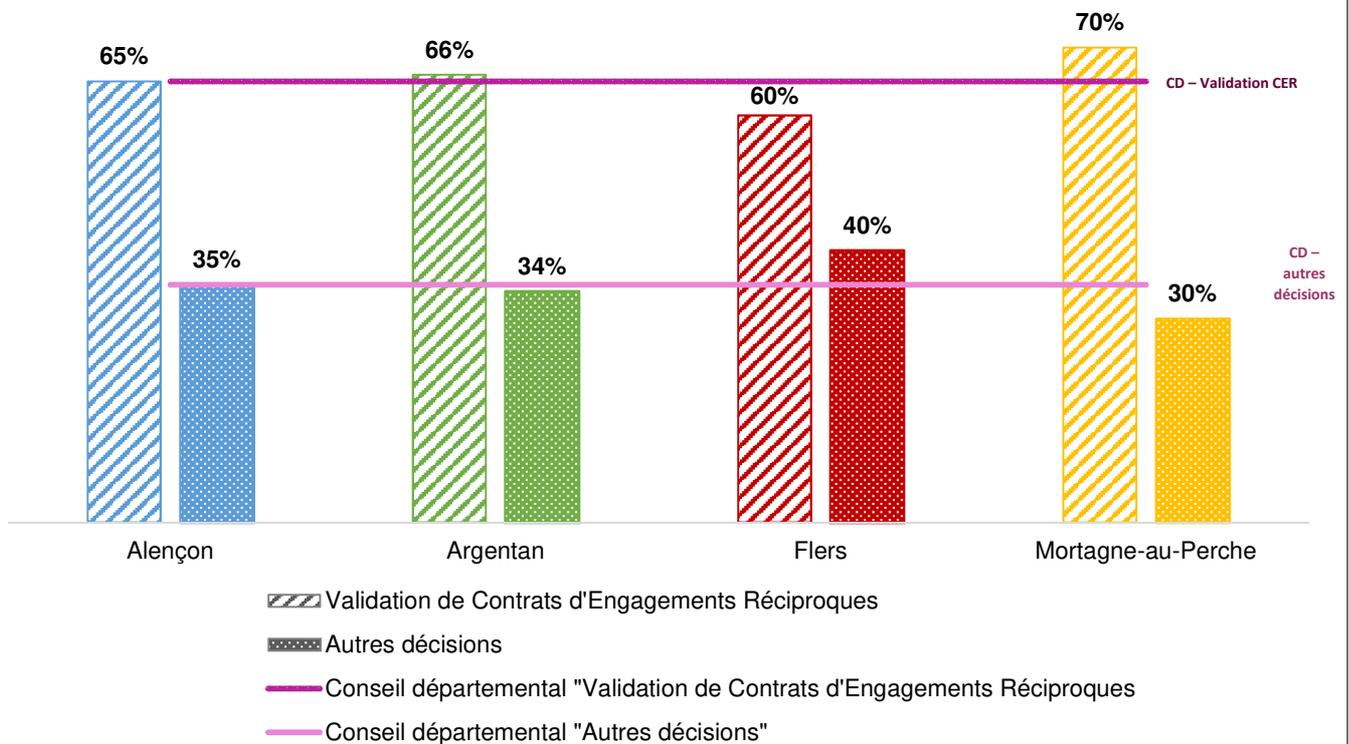
Novembre 2019



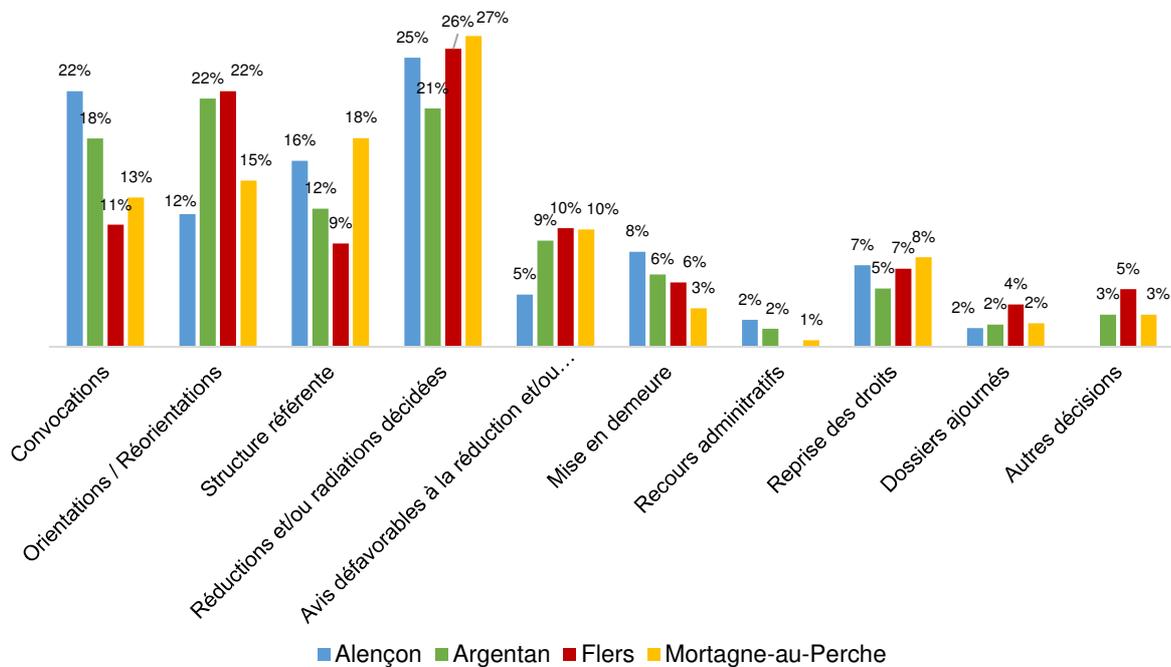
Réalisation : CD61 - Avril 2020
Sources : BDCART ORIGN, CD61/PS/DA5T1

I.3 L'ACTIVITE DES COMMISSIONS RSA

Les décisions des Commissions RSA 2019 par territoires
(Données à décembre 2019 – Source : Conseil Départemental de l'Orne – PS – DASTI)



Détail des « autres décisions » des Commissions RSA
(Données à décembre 2019 – Source : Conseil Départemental de l'Orne – PS – DASTI)



II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1 LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

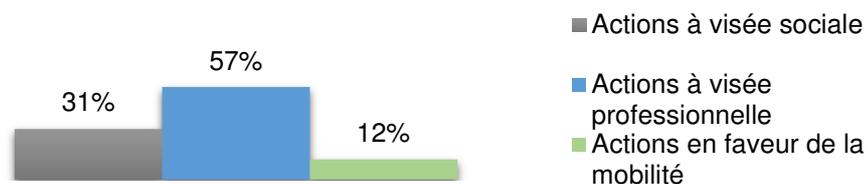
Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2019

Au 30 novembre 2019, **419 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA d'Argentan.

Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2019

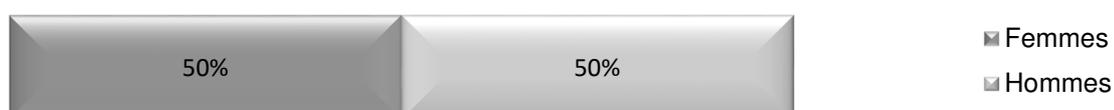


Les actions à visée professionnelle sont la primo professionnelle, l'accompagnement en association intermédiaire, les ateliers et chantiers d'insertion et l'accompagnement au Secours Populaire ;

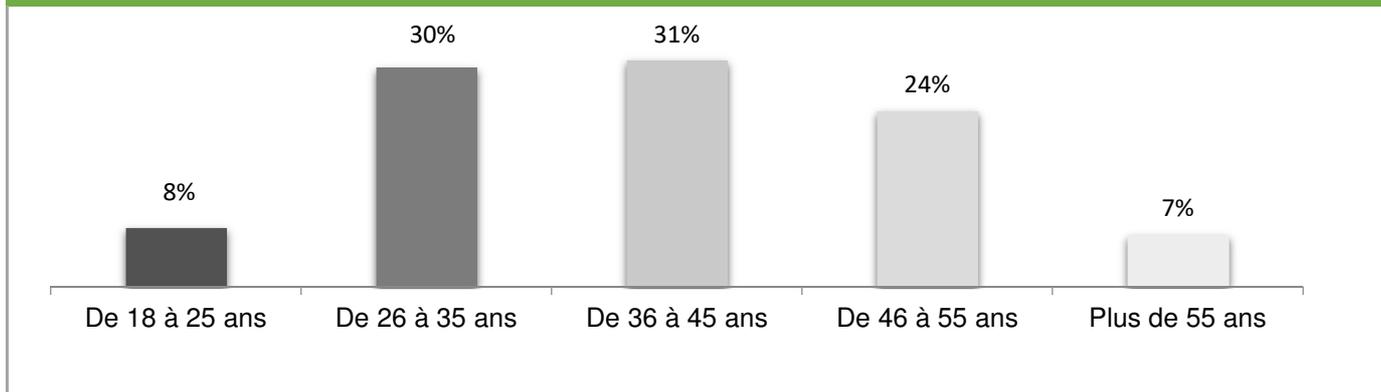
Les actions en faveur de la mobilité sont la plateforme mobilité et l'action permis B.

Les actions à visée sociale sont la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers, les ateliers vie quotidienne et numérique et les ateliers développés sur les territoires ruraux.

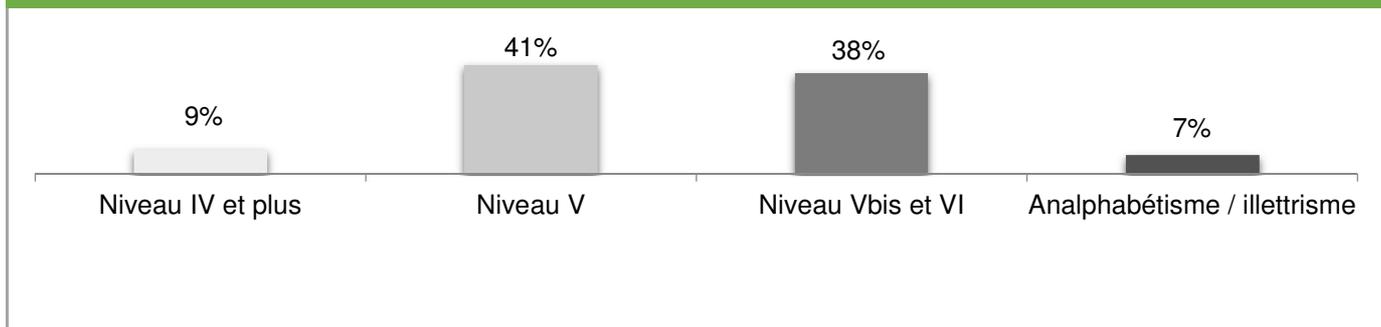
Répartition par sexe au 30 novembre 2019



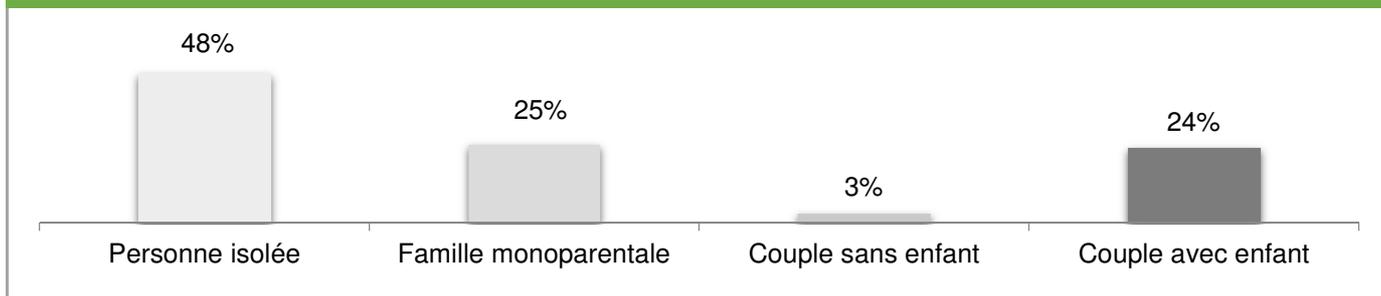
Répartition par âge au 30 novembre 2019



Niveau de formation au 30 novembre 2019



Situation familiale au 30 novembre 2019



Le niveau des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 91 % ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

73 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

II.2 L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

Axes	Structures	Actions
Apprentissage du français et FLE	La Maison des mots	Accompagnement spécifique RSA au sein du parcours socle de compétences
	La Maison des mots	Français et intégration sur le territoire
	La Maison des mots	Ateliers vie quotidienne et numérique ; éviter les ruptures de parcours
Insertion professionnelle	L'Etape	Primo professionnelle

L'accompagnement spécifique au sein du parcours socle de compétences permet aux personnes en difficultés de progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, familiale, sociale, professionnelle et permet de développer les savoirs de base de l'apprenant, ses compétences sociales et son potentiel d'autonomie.

Des ateliers sont proposés à partir des besoins concrets des participants, comme l'aide au remplissage de documents administratifs, comment appréhender l'information, la sensibilisation à l'outil informatique, apprendre à s'orienter et se déplacer dans son environnement géographique, l'ouverture sur l'extérieur par la participation aux actions locales et visites culturelles (exposition, médiathèque, portes ouvertes, ..). S'ajoutent à ces supports des thèmes d'animations centrés sur le développement personnel comme la santé, l'image de soi, la culture et l'emploi.

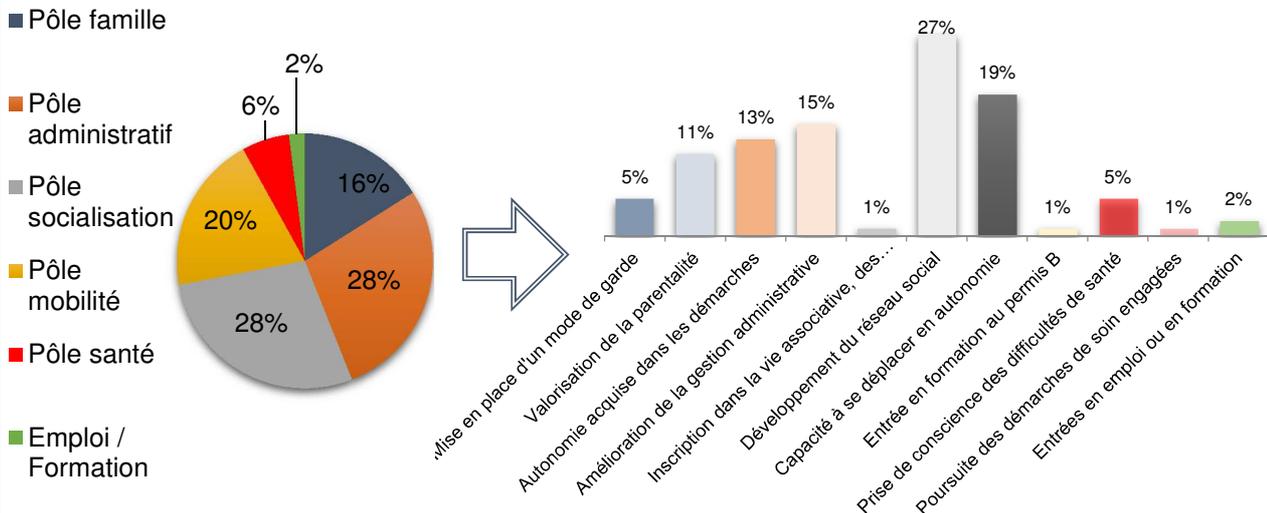
Indicateurs d'évaluation

38 participants en 2019 pour 40 conventionnés.

Démarches engagées pendant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action : évolution des parcours



A noter

- Traçabilité des parcours ; contrats d'objectifs, calendriers et attestations systématiques,
- Ouverture culturelle et parentalité,
- Développement de l'accès au numérique,
- 50 % de femmes accompagnées en 2019,
- 61 % des bénéficiaires ont plus de 36 ans,
- Un partenariat fort et une implication dans les actions partenariales.

Objectifs de l'action**Objectifs généraux :**

- Renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme accueillis sur les parcours socle de compétences afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle,
- Progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer,
- Transférer les compétences acquises dans la vie quotidienne : familiale, sociale, professionnelle.

Objectifs opérationnels :

- Proposer aux bénéficiaires du RSA, au sein du parcours socle de compétences, un accompagnement spécifique, sous forme individuelle ou collective, autour d'ateliers thématiques (santé, mobilité, culture et emploi...),
- Proposer des journées d'information et de sensibilisation aux professionnels autour des problématiques liées à l'illettrisme,
- Informer le référent RSA des différentes étapes du parcours de la personne : envoi aux référents des contrats d'objectifs, plans de formation et bilans, entretiens tripartites.

Publics

40 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion

Organisation / Déroulement

L'accompagnement est individualisé et ponctué par les entretiens de suivi, qui peuvent être effectués en présence du référent social.

Au cours de la formation, sont également proposés :

- Des ateliers spécifiques en complément de la formation pour favoriser l'évolution dans les domaines de la vie quotidienne, la santé, la culture : prévention santé, nutrition et l'alimentation, gestes et postures ...,
- Module mobilité afin notamment de travailler les pré-requis de l'apprentissage du code de la route,
- Les contrats d'objectifs sont renouvelés plus régulièrement pour les bénéficiaires du RSA,
- Des remédiations en mathématiques et français sont assurées par des bénévoles, en marge de la formation, pour les publics les plus en difficulté qui ne peuvent pas dans un premier temps intégrer un groupe,

Les bénévoles sont encadrés par un salarié qui ajuste le parcours individuel de chaque bénéficiaire.

Moyens humains et matériels

- 3 salariés formateurs,
- Matériels pédagogiques adaptés (ordinateurs, matériel vidéo / logiciel adapté),
- 4 salles de formation en partenariat avec le GRETA, la MDC, la Médiathèque, les EPN d'Argentan,
- Une salle est accessible à Vimoutiers 2 fois par semaine.

Partenaires associés au projet

Le Conseil régional de Normandie, les structures d'Insertion par l'Activité Economique, les centres de formation, les médiathèques, les CDC de Vimoutiers et d'Argentan, la maison de l'emploi et de la formation, l'espace accueil emploi de Vimoutiers, le centre social, l'Agence Régionale de Santé, la MJC, les associations, Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale, les services sociaux de la DTAS, CCAS, l'association Passerelles Théâtre, les entreprises du secteur Argentan – Vimoutiers, la Maison des ados, le CIDFF, le CSAPA, Vie libre, Drog'Aid 61, L'Etape, l'Espace Accueil emploi de Vimoutiers, la ville d'Argentan, la ville de Vimoutiers.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels participant à une formation médiateur en illettrisme,
- Nombre de bénéficiaires du RSA, participant à l'accompagnement spécifique,
- Nombre d'entretiens tripartites, nombre d'abandons,
- Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base,
- Situation des personnes à la sortie de formation.

Perspectives 2020

Prévoir les entretiens tripartites plus tôt dans les parcours

Evaluation : Exemples de parcours Emploi Formation	La maison des mots 10, rue des Flandres – BP 126 – 61 204 ARGENTAN CEDEX Tél : 02.33.39.71.60 – Fax : 02.33.67.24.98 Accompagnement spécifique RSA au sein du parcours socle de compétences
---	--

Madame A - 43 ans Domiciliée à Montmerrei	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION <ul style="list-style-type: none"> • Consolider les bases en français, mathématiques et logique, • Acquérir des bases en informatique. 	PARCOURS REALISE <ul style="list-style-type: none"> • 634 heures de formation - 12 h par semaine, • 5 bilans avec le référent social RSA et le formateur.
RESULTATS <ul style="list-style-type: none"> • Expression orale et écrite, mathématiques et raisonnement logique : passage du degré 1 au 2, • Projet de formation : préparer le B2I, • Activités et socialisation : ouverture au théâtre, fréquentation de la médiathèque. 	

Madame B - 37 ans Domiciliée Quartier Saint Michel à Argentan	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION <ul style="list-style-type: none"> • Remise à niveau pour pouvoir intégrer l'auto-école sociale, • Entrer en formation qualifiante. 	PARCOURS REALISE <ul style="list-style-type: none"> • 428 heures de formation - 21 h par semaine, • 3 bilans effectués avec le bénéficiaire et le référent, • Participation aux ateliers mobilité et code de la route, • Santé : accompagnement sur l'alimentation.
RESULTATS <ul style="list-style-type: none"> • Entrée en qualification agent de propreté et d'hygiène avec l'AFPA, • Activités et socialisation : inscription aux ateliers de théâtre. 	

Madame C - 42 ans Domiciliée centre ville à Argentan	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION <ul style="list-style-type: none"> • Préparer des concours à la ville de Paris ou se qualifier dans le domaine de la restauration collective après confirmation du projet. 	PARCOURS REALISE <ul style="list-style-type: none"> • 163 heures de formation - 6 h par semaine, • 3 bilans effectués avec le référent social et le formateur, • Participation aux ateliers mobilité, • Santé : réalisation du bilan IRSA, • Accompagnement aux achats professionnels (tenue de travail, chaussures...) pour les stages.
RESULTATS <ul style="list-style-type: none"> • Entrée en qualification cuisine restauration. 	

Les bénéficiaires du RSA 2019

17 bénéficiaires du RSA ont bénéficié de cette action en 2019 pour 9 conventionnés.

Les ateliersAteliers proposés pendant l'action

- Jeux de rôle et mise en situation pour l'utilisation du français,
- Visite de structures : Jardins dans la ville, le quai des arts, visite du vieil Argentan,
- Contacts mis en place avec Pôle emploi, la Mission locale, le CIO ...

Les résultats obtenus

- Amélioration des capacités linguistiques, de la prise d'autonomie au quotidien dans les démarches d'intégration et administratives,
- Socialisation et prise en compte de problématiques de santé pour un mieux-être au quotidien,
- Inscription dans les activités locales notamment à la Maison du citoyen,
- Deux groupes ont terminé leurs parcours en 2019 aboutissant directement à une formation de type OFII ou CAP langue française.

A noter

- 94 % résidents des quartiers prioritaires,
- 53 % d'hommes,
- 29 % de moins de 36 ans,
- 29 % de personnes analphabètes.

Objectifs de l'action

- Permettre aux personnes étrangères primo arrivantes de :
- Acquérir de l'autonomie dans l'usage de la langue française,
 - Comprendre les codes sociaux français,
 - Connaître et utiliser les services proposés localement,
 - Comprendre les principes de laïcité,
 - Comprendre les droits et devoirs liés à notre vie en société.

Publics

Personnes accueillies ou sortant du CADA

Organisation / Déroulement

Parcours de 80 h à raison de 12 heures par semaine par groupe de 10 stagiaires. Les parcours sont renouvelables une fois. L'objectif de l'action est une immersion dans la culture et la langue française. Les apports en communication et méthodes d'apprentissage sont complétés par l'utilisation de supports numériques et interactifs.

Sur les questions de citoyenneté et de civilisation française, acquisition de repères sur :

- La vie dans la société (institutions, familles, école, travail, santé, religion),
- La vie au quotidien (repères de temps, nourriture, transports),
- Le temps libre (loisirs, médias, fêtes traditionnelles).

Deux membres de l'équipe sont formés « Valeurs de la république et laïcité ».

Des ateliers pratiques sont mis en place ainsi qu'une ouverture sur les associations et les lieux ressources disponibles sur le territoire argentanais.

Moyens humains et matériels

- Deux membres de l'équipe sont formés « Valeurs de la république et laïcité »,
- 0,5 ETP formateur, assistante, coordinatrice pédagogique,
- Matériels pédagogiques adaptés (ordinateurs, matériel vidéo / logiciel adapté),
- Partenariats formalisés (Secours Populaire Français, Médiathèque, Boite aux Lettres)

Partenaires associés au projet

Le Conseil régional de Normandie, les structures d'Insertion par l'Activité Economique, les centres de formation, les médiathèques, la maison de l'emploi et de la formation, l'espace accueil emploi de Vimoutiers, le centre social, l'Agence Régionale de Santé, la MJC, les associations, Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale, les services sociaux de la DTAS, CCAS, l'association Passerelles Théâtre, les entreprises du secteur Argentan – Vimoutiers, la Maison des ados, le CIDFF, le CSAPA, Vie libre, Drog'Aid 61, L'Etape, l'Espace Accueil emploi de Vimoutiers, la ville d'Argentan, COALLIA.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2020

Continuer à faire du lien Mission locale / CADA / Pôle emploi

Les bénéficiaires du RSA en 2019

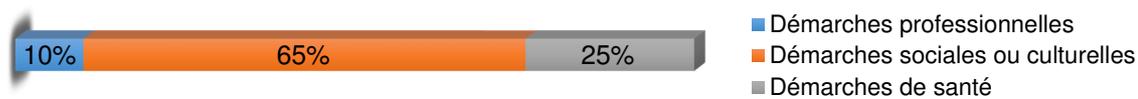
19 bénéficiaires du RSA sont entrés sur cette action en 2019.

Les ateliers

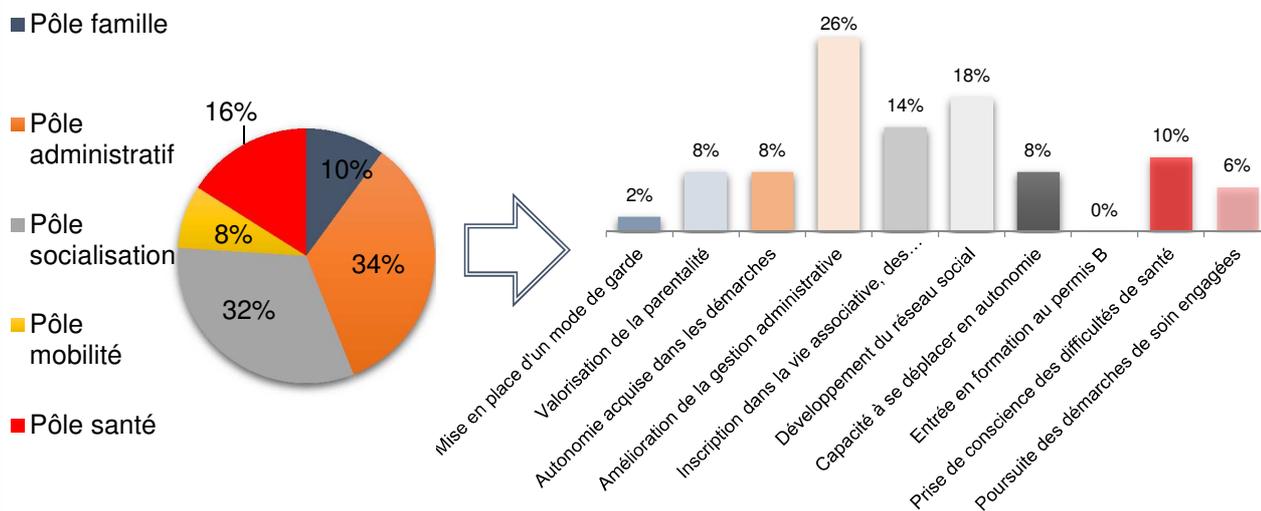
- Ateliers transitoires sur le parcours,
- Permettent un maintien de la dynamique d'insertion entre deux actions,
- Travail sur le parcours d'insertion social et professionnel.

Les résultats obtenus

Démarches engagées pendant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action : évolution des parcours



A noter

- 74% des bénéficiaires résident dans les quartiers prioritaires,
- 84% sont des femmes,
- 68% ont un niveau VI.

Action 2020 FAPI	La maison des mots 10, rue des Flandres – BP 126 – 61 204 ARGENTAN CEDEX Tél : 02.33.39.71.60 – Fax : 02.33.67.24.98
	Emploi formation Ateliers vie quotidienne et numérique ; éviter les ruptures de parcours

Objectifs de l'action

Permettre l'intégration des personnes étrangères primo arrivantes et l'insertion sur le territoire, en valorisant et en développant leurs compétences à l'aide des outils numériques et en s'orientant avec une plus grande autonomie vers les dispositifs de droit commun.

- Acquérir de l'autonomie dans les apprentissages,
- Maintenir des connaissances en français et les développer,
- Permettre l'intégration des personnes primo arrivantes.

Permettre aux bénéficiaires du RSA de maintenir une dynamique d'insertion entre deux étapes du parcours d'insertion.

Publics

12 bénéficiaires du RSA

Organisation / Déroulement

Mise en place d'accompagnements contractualisés avec les bénéficiaires en partenariat avec les référents RSA.

12 heures d'entretien par personne à raison d'1 entretien par semaine pour la rédaction et le suivi du projet d'accompagnement. Les personnes sont également dans la structure à raison de 3 h d'autoformation dans le lieu ressource par semaine en petits groupes.

Les parcours durent de 2 à 4 mois.

Moyens humains et matériels

- Un formateur, une assistante administrative,
- Un tutorat technique sur l'utilisation des outils numériques,
- Une coordination pédagogique.

Partenaires associés au projet

Mairie d'Argentan, CADA, CCAS d'Argentan, Conseil départemental, Mission locale, Pôle emploi, Associations caritatives, Chantiers d'insertion, Médiathèque, Espace Xavier Rousseau, Maison du citoyen

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2020

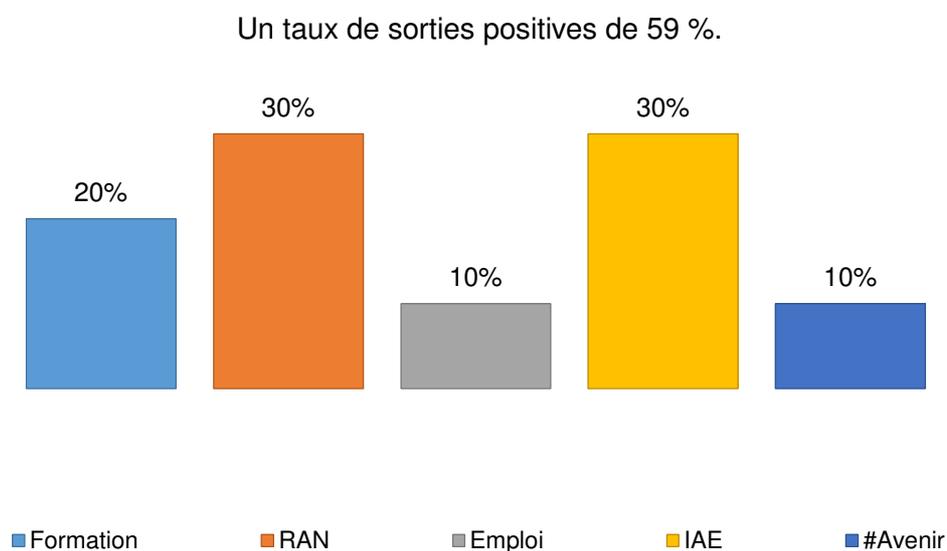
Poursuite du dispositif.
Lisibilité et communication à travailler sur le territoire.

La Primo professionnelle est réalisée dans le cadre d'un marché public 2019 à 2021. L'évaluation ci-dessous porte sur l'action menée en 2019.

Indicateurs d'évaluation

27 bénéficiaires sont entrés sur l'action pour 26 prévus.
17 personnes sont sorties d'action au 31 décembre 2019.

Résultats obtenus



A noter

- 27 % des personnes accompagnées sont des femmes,
- 55 % du public est âgé de plus 36 ans,
- 76 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 36 % des bénéficiaires sont isolés avec ou sans enfant,
- 82 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 24 mois,
- 37 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.

Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif #Avenir du Conseil régional,
- Autre action de droit commun ou du PDI visant à l'insertion.

Publics

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle. 26 parcours par an.

Organisation / Déroulement

L'action se déroulera sur Argentan et sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année.

Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, d'évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés devront être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours sera également travaillé.

Chaque bénéficiaire devra, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'Etape,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Référents sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Perspectives 2020

Poursuite du marché

Exemples de parcours Emploi	L'ETAPE EMPLOI 22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89
	Primo professionnelle

Madame A – 26 ans – famille monoparentale – 2 enfants Domiciliée à Argentan	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION <ul style="list-style-type: none"> Définir un projet professionnel Etre plus autonome dans sa recherche d'emploi Prendre de l'assurance autour de la mobilité 	PARCOURS AVANT L'ENTREE <ul style="list-style-type: none"> Stages en vente 1 an d'expérience en tant qu'agent d'entretien Diplômes : BEP des métiers du secrétariat
RESULTATS <ul style="list-style-type: none"> Prise de confiance en soi, Contrat d'un an sur un poste d'auxiliaire de vie scolaire. 	

Monsieur B - 47 ans – isolé Domicilié à Argentan	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION <ul style="list-style-type: none"> Travailler des pistes professionnelles, Retrouver une dynamique d'activité, Etre en situation de groupe. 	PARCOURS AVANT L'ENTREE <ul style="list-style-type: none"> Pas d'expérience significative, Scolarité : a arrêté l'école au collège.
RESULTATS <ul style="list-style-type: none"> Entrée sur l'auto-école sociale et a obtenu son permis, Entrée sur le dispositif REUSSIR. 	

Madame C - 31 ans – Concubinage – 1 enfant Domiciliée à Vimoutiers	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION <ul style="list-style-type: none"> Prendre confiance en soi, Définir un projet professionnel, Travailler sa mobilité, Etre plus autonome dans sa recherche d'emploi. 	PARCOURS REALISE <ul style="list-style-type: none"> 1 an d'expériences cumulées en tant qu'agent d'entretien (hôpital, école, maison de retraite à Vimoutiers), Niveau de formation : fin de 3^{ème}.
RESULTATS <ul style="list-style-type: none"> Entrée sur Réussir avec remise à niveau en amont de la formation qualifiante car projet de devenir auxiliaire de vie. 	

II.3 L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

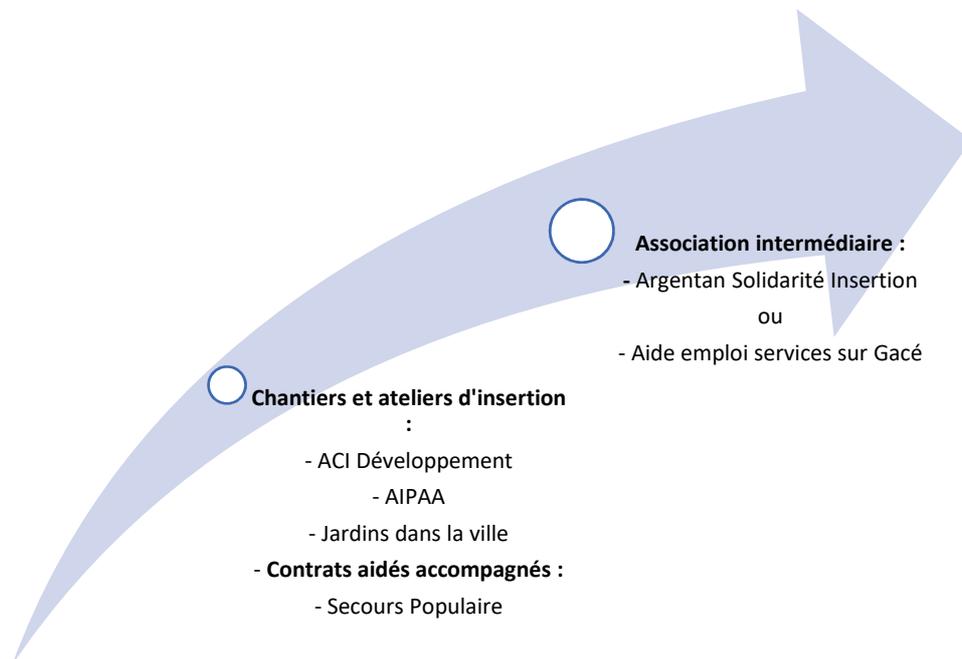
Structures	Actions
Ateliers et chantiers d'insertion	ACI Développement
Ateliers et chantiers d'insertion	AIPAA
Chantier d'insertion	Jardins dans la ville
Accompagnement pour l'insertion socio professionnelle	Secours populaire
Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire	Argentan Solidarité Insertion

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une reprise d'emploi pérenne. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche sont des compétences à maîtriser pour garder son emploi. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe peut dans un premier temps être nécessaire, des missions en associations développent l'autonomie dans un second temps. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA D'ARGENTAN



Taux d'utilisation

En 2019, 99 personnes sont entrées sur l'action, soit 31,11 équivalents temps pleins réalisés pour 30 conventionnés.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 52 personnes sorties au 30 septembre 2019.

Abandons

2 abandons en cours d'action

Périodes en immersion

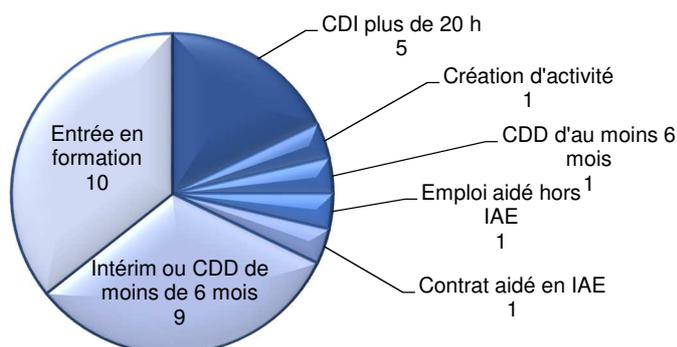
40 périodes en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

40 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

28 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 54 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 48 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 73 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 51 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 96 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action**1. Un accompagnement socio professionnel renforcé**

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation, sur le dispositif #Avenir de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 30,68 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA répartis sur Argentan, Vimoutiers et Gacé.

Argentan : chantiers bâtiment, environnement et magasin / atelier multiservices.

Gacé : chantier bâtiment environnement

Vimoutiers : chantier bâtiment environnement et multiservices.

Organisation / Déroulement

Les sites de départs en chantier seront conventionnés et dépendront des besoins locaux identifiés.

Cet accompagnement devra être formalisé, pour les bénéficiaires du RSA, par des entretiens avec un conseiller en insertion a minima 2 fois par mois.

Moyens humains et matériels

19,8 équivalents temps pleins.

Des locaux adaptés, véhicules de services et matériels nécessaires aux différentes activités.

Partenaires associés au projet

DTAS / POLE EMPLOI / DIRECCTE / MISSION LOCALE / CAP EMPLOI ORNE / CCAS / CMP / SPIP / COLLECTIVITES LOCALES / MEDECINE DU TRAVAIL / IRSA ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandons,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2020

- Ouverture du magasin,
- Poursuite des projets engagés.

Taux d'utilisation

En 2019, 31 personnes sont entrées sur l'action soit 9,43 équivalents temps pleins pour 8,91 conventionnés.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 18 personnes sorties au 30 septembre 2019.

Abandon

Un bénéficiaire a abandonné en cours d'action

Périodes en immersion

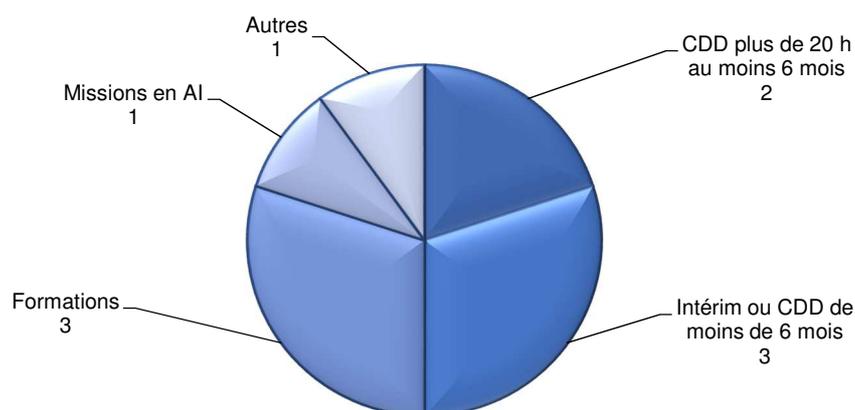
16 périodes d'immersion ont été réalisées par les 17 salariés durant leurs contrats.

Entretiens avec le conseiller en insertion

11 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

10 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 62 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 97 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 45 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 94 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 87 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant.

Objectifs de l'action**1. Un accompagnement socio professionnel renforcé**

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #Avenir de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 8.91 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

L'AIPAA utilise comme supports d'activité l'environnement et le bâtiment.

L'accompagnement est formalisé par des entretiens individuels et collectifs avec un conseiller en insertion a minima 2 fois par mois.

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 6,52 équivalents temps plein

Partenaires associés au projet

DIRECCTE / Pôle emploi / Conseil départemental de l'Orne / CAP emploi / Mission locale / Organismes de formation / Structures de l'insertion par l'activité économique / Collectivités locales et territoriales / Mairie de Trun / Employeurs du secteur marchand / Chantier école / Maison de l'emploi et de la formation du PAPA0 / Chargé mission ANRU / IRSA / Espace Xavier Rousseau / Maison du citoyen

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandons,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2020

Développer la mixité des publics.

Taux d'utilisation

En 2019, 16 personnes sont entrées sur l'action pour 6,5 équivalents temps pleins pour 6,72 conventionnés.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 11 personnes sorties au 30 septembre 2019.

Périodes en immersion

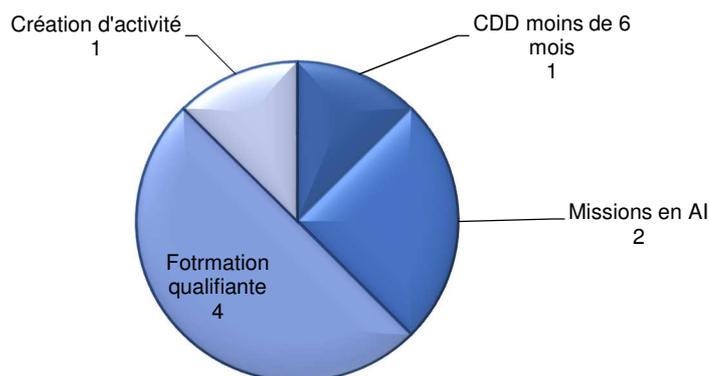
8 périodes d'immersion ont réalisées par les 11 salariés durant leur contrat.

Entretiens avec le conseiller en insertion

6 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

8 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 73 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 44 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 81 % des bénéficiaires ont plus de 36 ans,
- 94 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 75 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #Avenir de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 5,8 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

Le chantier d'insertion permet une mise en situation de travail sur le chantier culture maraîchère. L'accompagnement est formalisé par des entretiens individuels et collectifs avec un conseiller en insertion a minima 2 fois par mois.

Moyens humains et matériels

1 encadrant technique/ 1 conseiller en insertion professionnelle / 1 directeur.
Locaux et matériel nécessaire, 5 postes informatique.

Partenaires associés au projet

Pôle emploi, Mission locale, CAP emploi, DTAS, CCAS, ASI, Régie des quartiers, AIPAA, Epicerie sociale, Maison du citoyen, Maison des mots, université populaire du goût, SPIP, CAP Emploi, ACI Développement, organismes de formation, associations caritatives, tissu économique local...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2020

Développer la vente des produits par Drive
Poursuivre les partenariats.

**Madame A - 36 ans – Famille monoparentale - 1 enfant
CDDI à l'AIPAA de Trun**

- Expérience à l'étranger : caissière, femme de chambre et vendeuse en grande distribution,
- Méconnaissance du bassin,
- Absence de mobilité.

PARCOURS REALISE

- Contrat aidé salariée polyvalente,
- Travail du projet professionnel palefrenier soigneur et validation par le biais de deux périodes en entreprises,
- Accompagnement autour du logement, de la mobilité et du suivi administratif et financier,
- Accompagnement sécurisation de parcours en amont et pendant la formation.

RESULTATS

- Entrée en formation soigneur d'équidés.

**Madame P - 22 ans – Célibataire - 1 enfant
CDDI à ACI Développement**

- Niveau CAP Vente,
- Vendeuse en apprentissage.

PARCOURS REALISE

- Contrat aidé agent d'entretien,
- Travail du projet professionnel de magasinier et validation par le biais de deux périodes en entreprises (Toupargel, FAIO).

RESULTATS

- Formation magasinage.

**Monsieur G - 21 ans – Vie maritale - 1 enfant
CDDI à Jardins dans la ville**

- Niveau CAPA ouvrier paysager,
- Unique expérience de salarié à l'association intermédiaire ASI : 360H sur 24 mois en entretien des espaces verts.

PARCOURS REALISE

- Travail du projet professionnel mécanicien agricole non validé par le biais d'une période en entreprise. (niveau trop faible),
- Accompagnement autour de la remise à niveau, la mobilité, l'accès direct à l'emploi.

RESULTATS

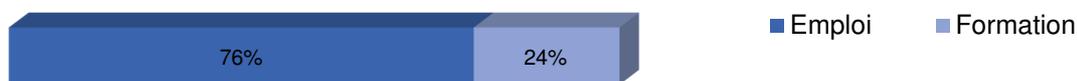
- CDD 9 mois en haras,
- Puis CDI chez un autre employeur.

Le Secours Populaire est une structure conventionnée pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA en contrats aidés PEC sur 8 postes.

Taux d'utilisation

En 2019, 17 personnes sont entrées sur l'action pour 8 conventionnés.

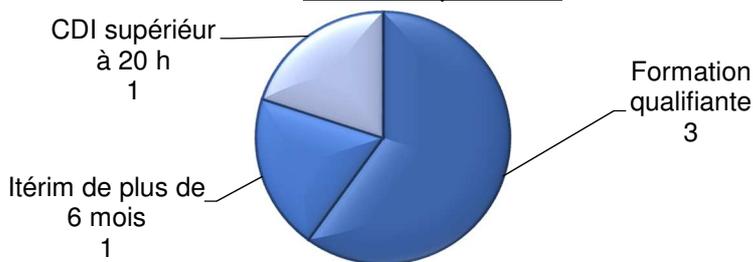
Démarches engagées pendant l'action



Sorties d'action

7 personnes ont terminé l'action au 31 décembre 2019
 Aucune personne n'a abandonné l'action

Au 31 décembre 2019, 5 personnes sont sorties vers l'emploi ou la formation, soit un taux de 71 % de sorties positives.



A noter

- 47 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 53 % de moins de 36 ans,
- Une intervention sur les territoires ruraux : Le Merlerault, Putanges et Vimoutiers.

Objectifs de l'action

- Proposer une première activité professionnelle aux bénéficiaires du RSA en difficulté d'insertion,
- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi en secteur marchand notamment par des périodes d'évaluation des compétences ou de validation de projets en entreprise, le développement de passerelles avec les secteurs professionnels, la reconnaissance d'acquisitions techniques certifiées,
- Proposer un accompagnement individualisé dans un objectif de progression du parcours de la personne, d'acquisition de compétences et de savoir être transférables en entreprise.

Publics

8 postes de travail pour des bénéficiaires du RSA ayant besoin d'une période d'emploi en contrat aidé sur les métiers de secrétaires, magasiniers, secrétaire et employé en entretien des locaux sur Argentan et Le Merlerault.

Organisation / Déroulement

L'accompagnement réalisé dans le cadre de la convention avec le Conseil départemental permet :

- Un entretien individuel et bi-hebdomadaire entre le salarié et le conseiller en insertion pour travailler sur le projet professionnel, les techniques de recherche d'emploi, la mobilité...,
- Des réunions informatives sont organisées avec nos partenaires (CPAM, IRSA, microcrédit avec la Caisse d'Epargne, EDF pour la précarité énergétique ...),
- Un entretien tripartite mensuel entre le salarié, le tuteur et le conseiller en insertion permet le travail sur le savoir être et le savoir-faire à travers une fiche d'auto-évaluation liée à la fiche de poste,
- Une formation de deux jours pour chaque salarié « Connaissance du Secours Populaire » afin de connaître le fonctionnement de l'association et faciliter l'intégration. Les personnes amenées à participer aux inscriptions du public bénéficient d'une formation supplémentaire de deux fois 2 jours.

Chaque personne est encadrée sur son poste par un tuteur, responsable du service correspondant ; une fiche de poste facilite la prise de fonction.

Moyens humains et matériels

Structure de l'association du Secours Populaire dont la secrétaire générale et un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Pôle emploi, CAP Emploi, Mission locale, organismes de formation, IAE, CCAS, DTAS, SPIP, CIDFF, ADIL, CAF, MSA, commerces, industries, IAE... Partenaires de la santé, de l'emploi, organismes de formation, mobilité, logement, communes...

Indicateurs d'évaluation

Le prestataire communique au Conseil départemental les éléments suivants :

- Taux de prescriptions,
- Nombre d'abandons,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires.

Perspectives 2020

Poursuivre les sorties en emploi ou en formation

Madame A – 42 ans – Famille monoparentale – 1 enfant

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Aucun diplôme – Niveau 3^{ème},
- Expérience réduite à de courtes missions d'intérim.

PARCOURS REALISE

- Contrat de 6 mois d'agent d'entretien au secours populaire,
- Mise en place d'un micro crédit social pour l'achat d'un véhicule.

RESULTATS

- Entrée en formation et obtention d'un titre de niveau V agent d'entretien,
- Employée actuellement comme agent d'entretien en missions intérim et CDD.

Monsieur B – 33 ans – Célibataire

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Niveau CAP,
- Expérience réduite à des courtes missions d'intérim.

PARCOURS REALISE

- Contrat gestionnaire de stock au Secours Populaire,
- Travail sur le projet de magasinier,
- Passage de tests d'entrée en formation.

RESULTATS

- Formation pour une remise à niveau afin d'intégrer une formation qualifiante d'agent de messagerie,
- Gain d'autonomie : appartement autonome à Flers.

Monsieur C – 27 ans – Célibataire

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Baccalauréat professionnel avec aménagement de parcours,
- Titulaire d'un titre professionnel employé libre-service.

PARCOURS REALISE

- Contrat aide comptable / employé libre-service au Secours Populaire,
- Acquisition de compétences d'employé libre-service et de gestion des stocks,
- Développement de l'autonomie.

RESULTATS

- Aménagement dans un logement autonome à Argentan,
- Missions régulières d'employé libre-service et caissier en grande distribution.

Argentan Solidarité insertion est une association intermédiaire.

Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle qui travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

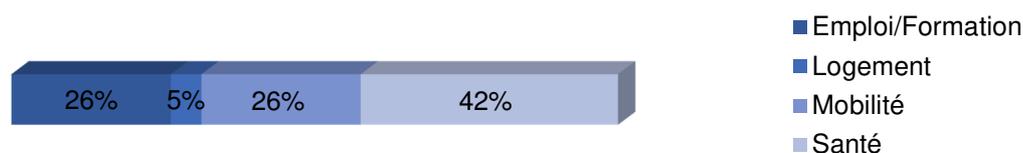
Indicateurs d'évaluation

36 personnes étaient sur l'action en 2019 pour 30 places conventionnées.

2 personnes ont abandonné l'action en 2019. 7 887 heures travaillées en 2019 soit 219 heures par personne en moyenne

Au 30 novembre 2019, on dénombre 13 sorties dont une sortie vers l'emploi (intérim).

Démarches engagées pendant l'action



A noter

- 44 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 44 % des personnes accompagnées vivent dans les quartiers prioritaires,
- 50% ont 46 ans et plus
- Une intervention régulière sur Putanges Pont Ecrepin.

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de Putanges-Pont-Ecrépin.

Publics

30 bénéficiaires du RSA accompagnés sur Argentan et Putanges Pont Ecrepin.

Moyens humains et matériels

- Un conseiller en insertion professionnelle,
- Moyens d'ASI,
- Mise à disposition de locaux par la municipalité de Putanges-Pont-Ecrépin avec accès téléphonique et moyens matériels.

Partenaires associés au projet

- Pôle emploi / Mission locale/ CAP Emploi / DTAS / CCAS / Maison des mots/ GRETA / AIPAA / Jardins dans la ville / Régie des quartiers d'argentan / SPIP / ACI Développement / GEIQ BTP / CEMEA / AFPA / IREO / Contrat de ville,
- Implication des particuliers en lien avec les services proposés par l'association.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2020

Développer le nombre de sorties positives

Monsieur A – 43 ans – Célibataire sans enfant

- CAP cuisine collective datant de plus de 20 ans.

PARCOURS REALISE

- Mise en situation de travail 3 semaines dans le cadre des clauses sociales - Des absences dès la deuxième semaine,
- Missions de mise à disposition pour la ville d'Argentan, la minoterie et pour un particulier,
- Utilisation des services de la plateforme mobilité pour l'accès aux missions.

RESULTATS

- Redynamisation de la personne,
- CDD temps partiel pour un poste d'agent d'entretien des locaux.

Madame B – 22 ans – Vie maritale – 1 enfant

- Titulaire d'un baccalauréat professionnel services en milieu rural,
- Inscrite à la Mission locale.

PARCOURS REALISE

- A réalisé des missions de travail dans différents secteurs : agent de service, agent d'entretien de locaux, et soutien à domicile chez des particuliers,
- Travail des techniques de recherche d'emploi,
- Proposition d'offres d'emploi,
- Positionnement sur un poste à l'ADMR.

RESULTATS

- Signature d'un CDD temps partiel, puis d'un CDI avec l'ADMR.

Monsieur C – 34 ans – Marié - 2 enfants

- Personne illettrée,
- Non sédentaire,
- A réalisé un contrat aidé en chantier d'insertion.

PARCOURS REALISE

- Missions de manutentionnaire et jardinier en espaces verts,
- Travail des techniques de recherche d'emploi, proposition d'offres d'emploi,
- Refus systématique de formations.

RESULTATS

- Recherche d'une maison en vue de la sédentarisation.

II.4 LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Structures	Action
Mobyliis	Plateforme mobilité
Mobyliis	Accompagnement au permis B

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu’il s’agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d’emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La plateforme locale d’aide à la mobilité est l’une des réponses sur la commission RSA d’Argentan pour favoriser la mobilité. Elle a été créée en 2011 et centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

L’évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

Indicateurs d’évaluation

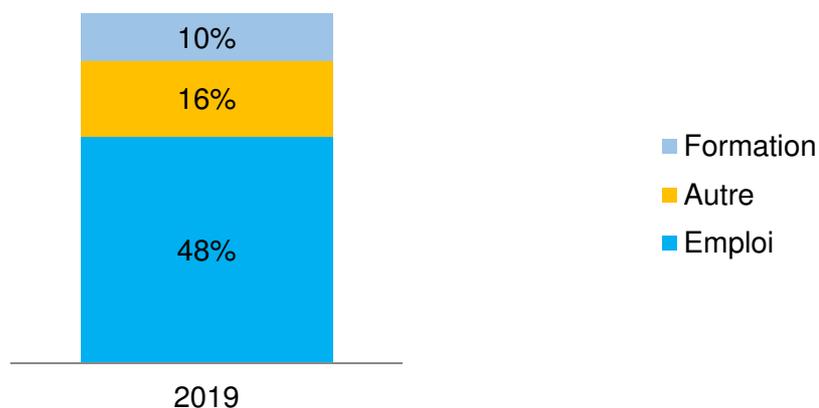
Données au 30 novembre 2019

31 bénéficiaires du RSA accueillis en 2019

7 locations pour 648 jours de locations

3 actions d’animation réalisées en 2019

Objectif des bénéficiaires lors de la demande



A noter

- 65 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 35 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 16 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

Objectifs de l'action

- Proposer un lieu ressource sur le territoire en matière de mobilité,
 - Proposer des réponses aux problématiques des publics et intervenir en appui aux référents, associations, collectivités qui les accompagnent :
 - Location de véhicules,
 - Ateliers mobilité,
 - Mise en réseau des acteurs et promotion des moyens de mobilité existant sur le territoire,
- Assurer un rôle de veille autour des besoins en matière de mobilité.

Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

Organisation / Déroulement

Une plateforme mobilité est un lieu qui centralise les informations, les offres et les demandes en terme de mobilité :

1. Un diagnostic mobilité et des parcours individuels de mobilité,
2. Un centre ressource dédié à la mobilité, adjoint d'un service de covoiturage,
3. Un service de location de deux-roues et voitures et point relais pour les prêts de scooters en partenariat avec l'Atelier mob pour le public jeune et sur prescription de la Mission Locale,
4. Les animations et la communication autour de la mobilité.

Moyens humains et matériels

Locaux en centre ville d'Argentan : accueil physique du lundi au vendredi / Mise à disposition de documentation, de bornes internet, téléphone, fax et photocopieur / Flotte de 8 scooters, 2 vélos électriques et 2 voitures.

Partenaires associés au projet

Mission locale, Atelier Mob, MEF, CIDFF, SIAE, Maison des Mots, Pôle emploi, DTAS, CCAS, Centre social... Participation des habitants lors des animations libres, ouvertes à tout public.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes accueillies dont nombre de bénéficiaires du RSA et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2020

Développer la communication autour de la plateforme
Augmenter la fréquentation des services et en particulier le nombre de locations.

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. En effet, elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

Cette action est prévue pour financer en partie 20 bénéficiaires du RSA et 4 jeunes. Les personnes autofinancent 250 euros par permis.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation

24 personnes sont entrées pour 24 places soit un taux de participation de 100 %.

20 bénéficiaires du RSA et 4 jeunes

Deux personnes ont abandonné

Formation au code

Formation au code

22 personnes ont obtenu le code (4 jeunes et 18 bénéficiaires du RSA) sur les 22 qui ont fini la formation soit 100 % de réussite au code.

Formation à la conduite

Formation à la conduite

Une personne a déménagé avant d'avoir obtenu son permis.

3 jeunes ont obtenu leur permis sur 3 jeunes qui ont terminé l'action soit 100 % de réussite.

11 bénéficiaires du RSA ont obtenu leur permis sur 12 personnes qui ont terminé l'action soit 92% de réussite.

Au moment de l'évaluation :

1 jeune est en cours d'action

5 bénéficiaires du RSA sont en cours d'action au moment de l'évaluation.

Objectifs de l'action

- Obtenir le permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée,
- Réduire les freins d'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes.

Publics

Sur le parcours complet de formation au permis B : 20 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion dont l'absence de permis B constitue un obstacle à la concrétisation du projet d'insertion.

Sur les heures complémentaires :

- Les personnes ayant besoin d'heures complémentaires pour passer leur permis de conduire,
- Les personnes qui ont le permis de conduire mais qui ont besoin d'heures de remise à niveau car elles n'ont pas conduit depuis longtemps.

Organisation / Déroulement

Parcours complets de formation au permis B :

Phase 1 : Vérification de la capacité et des pré-requis à l'aide d'entretiens individuels, de tests de positionnement, d'une évaluation des compétences mobilité et d'une évaluation de conduite

Phase 2 : Apprentissage du code de la route pendant 6 semaines sur 4 jours : 90 h de code et 25 h d'ateliers

Phase 3 : Apprentissage de la conduite : 2 à 3 heures par semaine et au total 35 h de conduite par stagiaire.

La coordination des parcours est réalisée en lien avec le référent avec des entretiens individualisés en cas de besoin.

250 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires.

Heures complémentaires :

47 h complémentaires seront disponibles en 2020.

8,40 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires pour chaque heure complémentaire.

Moyens humains et matériels

- Un moniteur auto école, une conseillère en mobilité et une chargée de développement,
- Véhicule auto école et un local équipé du matériel pour le code à Argentan.

Partenaires associés au projet

Référents R.S A, travailleurs sociaux, Pôle emploi, associations, insertion par l'activité économique...

Indicateurs d'évaluationParcours complets :

- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de conduite et de code réalisées,
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B.

Heures complémentaires :

- Nombre de bénéficiaires,
- Nombre d'heures réalisées.

Perspectives 2020

Poursuite de l'action et maintien des taux de réussite.

Monsieur A – 35 ans – en couple avec enfant

- Code : obtenu au premier passage,
- Conduite : 44 heures de conduite – 3 passages avant obtention du permis.

PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU PERMIS

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Diplômes : CAP et BEP vente + niveau bac pro commerce,
- CDD en agroalimentaire + intérim en poissonnerie en région parisienne.

PARCOURS SUITE A L'OBTENTION DU PERMIS

- CDI aide de cuisine.

Monsieur B – 24 ans – Célibataire

- Code : obtenu au premier passage,
- Conduite : 27 heures de conduite – Obtention du permis au 1er passage.

PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU PERMIS

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Niveau CAP Maçonnerie,
- Aucune expérience professionnelle.

PARCOURS SUITE A L'OBTENTION DU PERMIS

- Formation en peinture,
- CDD puis CDI peintre en bâtiment.

Madame C - 27 ans – Mère isolée 1 enfant

- Code : obtenu au premier passage,
- Conduite : 37 heures de conduite – 2 passages avant obtention du permis.

PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU PERMIS

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Niveau CAP vente,
- Expérience réduite à des stages.

PARCOURS SUITE A L'OBTENTION DU PERMIS

- Formation #Avenir,
- CDD d'un an en qualité d'employée en collectivité.

II.5 L'INSERTION SOCIALE

Axe	Action	Structure
Insertion sociale	Référent social RSA	CCAS d'Argentan
	Référent social RSA	MSA
	Marchons pour mieux communiquer Putanges	L'Etape
	Marchons pour mieux communiquer Vimoutiers	L'Etape
	Primo insertion sociale	L'Etape

REFERENT SOCIAL RSA

Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département de l'Orne conventionne avec les CCAS et CIAS pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et élaborer leurs contrats d'engagements réciproques. Une convention référent RSA était effective sur le territoire de commission RSA d'Argentan en 2020 avec le Centre Communal d'Action Sociale d'Argentan et avec la MSA.

Dans le cadre de ces conventions, chaque structure conventionnée nomme un ou plusieurs référents.

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires. Pour ce faire, ses missions sont déclinées ainsi :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'engagement réciproque avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'engagement réciproque validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'engagement réciproque,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'engagement réciproque,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

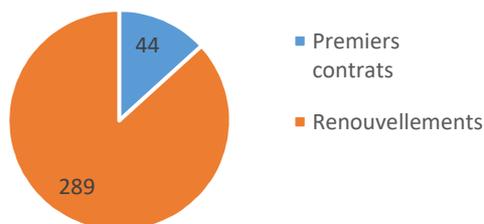
Par ailleurs, les structures référentes RSA conventionnées participent :

- A la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de cohésion sociale,
- Aux commissions RSA.

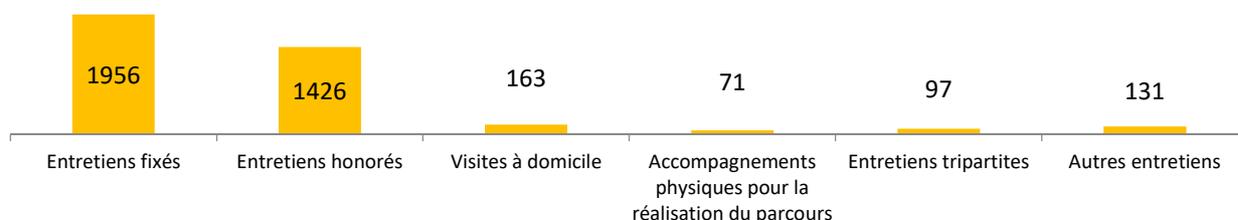
Le Centre Communal d'Action Sociale d'Argentan a accompagné 296 bénéficiaires du RSA en 2019. L'évaluation ci-dessous porte sur ces accompagnements réalisés par 3 assistants sociaux.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2019

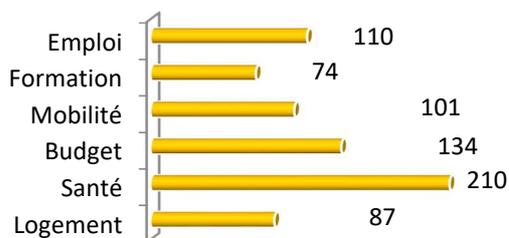
333 contrats réalisés en 2019 dont :



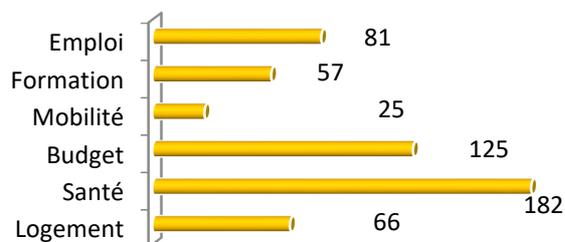
Nombre d'entretiens en 2019



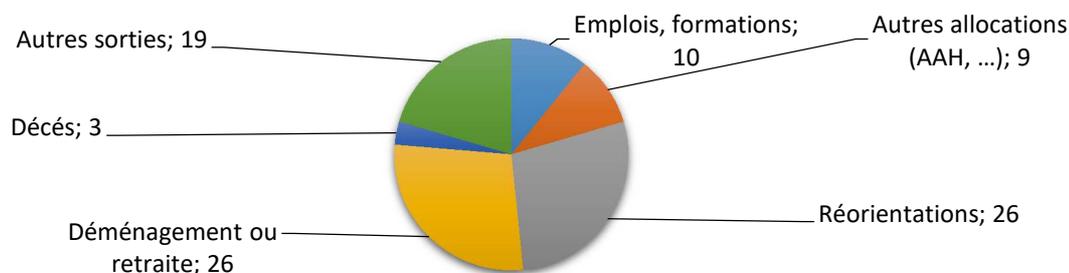
Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



Sorties de l'accompagnement RSA



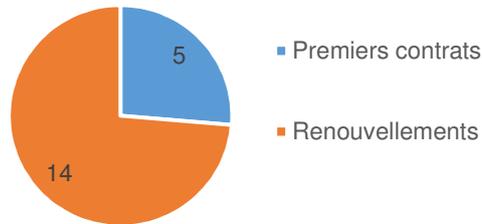
Actions collectives

Les actions collectives concernent 17 bénéficiaires : « Action socialisante d'entraide et de partage » en 2019. 22 ateliers collectifs ont été mis en œuvre en 2019 par le CCAS d'Argentan.

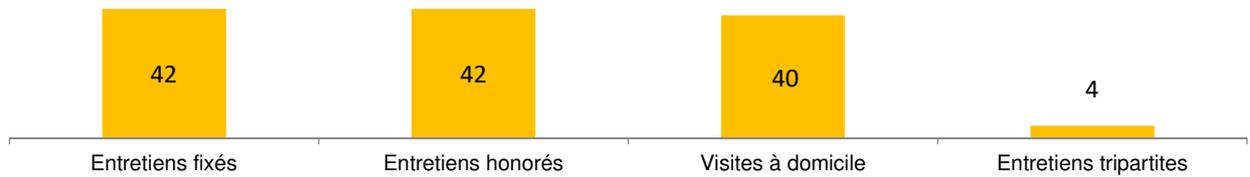
En 2019, la Mutualité Sociale Agricole a suivi 10 allocataires du RSA sur le territoire d'Argentan.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2019

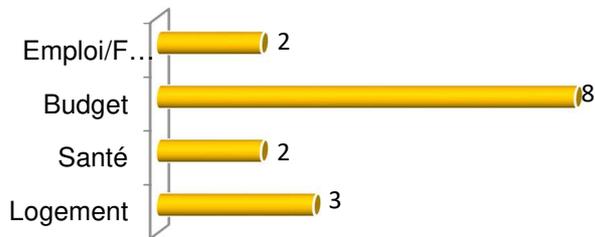
19 contrats réalisés en 2019 dont :



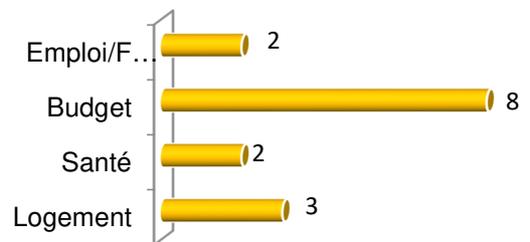
Nombre d'entretiens en 2019



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



Sorties de l'accompagnement RSA

1 sortie pour retraite
1 sortie par choix

Objectifs de l'action

Cette action doit permettre de répondre à une demande repérée sur le secteur de Vimoutiers.
 Cette action permet de :

- Partager ses acquis et valoriser ses savoirs faire en les mettant au service du groupe,
- Permettre au public de sortir de l'isolement, de tisser des liens,
- Avec la marche à pieds, permettre aux participants de pratiquer un sport, les aider à évacuer le stress et les tensions et s'oxygéner pour un mieux-être,
- Comprendre les enjeux du « bien communiquer »,
- Mieux exploiter les différentes sources d'information,
- S'approprier les différents canaux de communication,
- Travailler la communication verbale et non verbale,
- Préparer un entretien.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

8 séances précédées d'une micro-randonnée afin de s'oxygéner, se détendre et ainsi faciliter les exercices de communication.

1 - L'image de soi

2 - Les réseaux sociaux

3- La gestion des conflits et la résolution de problèmes

4 - Visite d'un média (TV, radio, presse) afin de voir l'envers du décor)

5 - L'information des médias

6 - Le téléphone dans tous ses états

7 - L'entretien physique (avec l'administration, Pôle Emploi, partenaires sociaux, un employeur...)

8 - Rencontre avec un professionnel de la communication et échanges (community manager, comédien amateur, commercial...)

Moyens humains et matériels

- Formatrice,
- Salle.

Partenaires associés au projet

DTAS

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de bénéficiaires de l'action ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Perspectives 2020

Expérimentation

Objectifs de l'action

Cette action doit permettre de répondre à une demande repérée sur le secteur de Vimoutiers.

Cette action permet de :

- Partager ses acquis et valoriser ses savoirs faire en les mettant au service du groupe,
- Permettre au public de sortir de l'isolement, de tisser des liens,
- Avec la marche à pieds, permettre aux participants de pratiquer un sport, les aider à évacuer le stress et les tensions et s'oxygéner pour un mieux-être,
- Comprendre les enjeux du « bien communiquer »,
- Mieux exploiter les différentes sources d'information,
- S'approprier les différents canaux de communication,
- Travailler la communication verbale et non verbale,
- Préparer un entretien.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

8 séances précédées d'une micro-randonnée afin de s'oxygéner, se détendre et ainsi faciliter les exercices de communication.

1 - L'image de soi

2 - Les réseaux sociaux

3- La gestion des conflits et la résolution de problème

4 - Visite d'un média (TV, radio, presse) afin de voir l'envers du décor)

5 - L'information des médias

6 - Le téléphone dans tous ses états

7 - L'entretien physique (avec l'administration, Pôle Emploi, partenaires sociaux, un employeur...)

8 - Rencontre avec un professionnel de la communication et échanges (community manager, comédien amateur, commercial...)

Moyens humains et matériels

- Formatrice,
- Salle.

Partenaires associés au projet

DTAS

Indicateurs d'évaluation

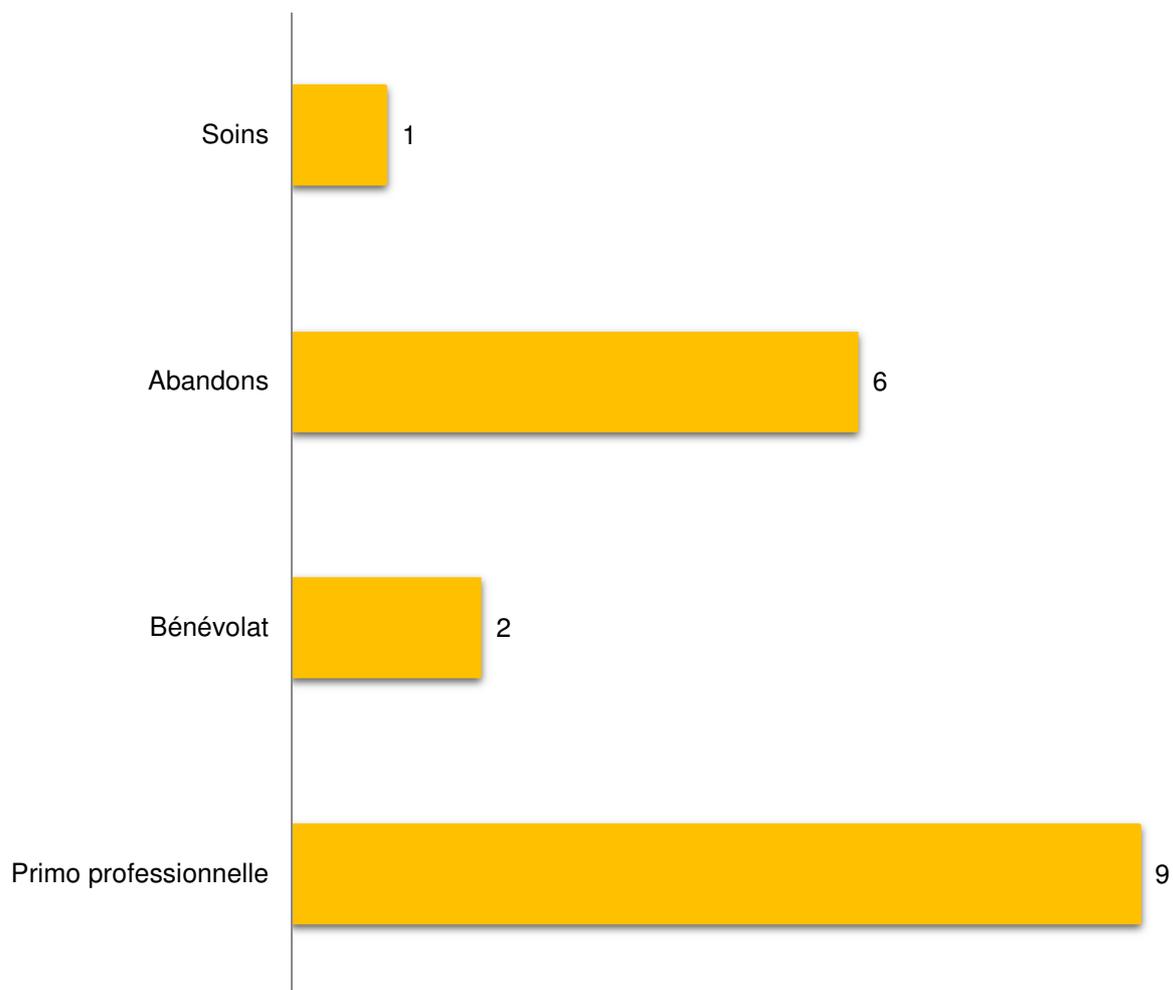
- Le nombre de bénéficiaires de l'action ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Perspectives 2020

Expérimentation

Participation à l'action

29 personnes ont intégré l'action au 31 décembre 2019.
20 personnes sont sorties au 31 décembre 2020

Sorties du dispositif**A noter**

- 69 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 66 % de personnes de plus de 36 ans,
- 59 % de personnes sont isolées,
- 96 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 72 % des bénéficiaires sont dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 90 % des bénéficiaires de l'action n'ont pas de voiture.

Publics

33 bénéficiaires au RSA socle soumis à droits et devoirs sans problématique entravant l'entrée sur un groupe.

Organisation / Déroulement

Chaque parcours sera individualisé et durera entre 4 et 6 mois en fonction des objectifs contractualisés.

Le rythme est progressif et s'articule autour de l'alternance entre les situations pédagogiques. Sur une période de 16 semaines, 15 ateliers collectifs et 8 entretiens individuels.

L'action est construite autour de parcours individualisés d'une durée de 6 mois en fonction des objectifs de chacun. Elle repose sur une alternance de situations de groupe et des temps d'entretiens individuels pour permettre un accompagnement individualisé basé sur l'écoute et l'aide à la résolution de difficultés en lien avec le référent social. De plus, le rythme est progressif afin de permettre aux bénéficiaires de s'adapter et de gérer les contraintes liées à la reprise d'une activité.

Moyens humains et matériels

Formateurs – locaux et matériels

Partenaires associés au projet

DTAS / CCAS / Pôle Emploi / MISSION LOCALE / Structures IAE / SECOURS POPULAIRE / Maison des mots / Partenaires locaux de l'insertion...

Indicateurs d'évaluation

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Suite de parcours des bénéficiaires, - Taux de satisfaction des bénéficiaires, - Taux de satisfaction des prescripteurs, | <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des bénéficiaires, - Taux d'absentéisme des bénéficiaires, - Nombre d'abandons. |
|--|---|

Perspectives 2020

Poursuite du marché

Madame A – 27 ans– Seule avec 2 enfants – Domiciliée à Argentan	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION	PARCOURS AVANT L'ENTREE
<ul style="list-style-type: none"> Définir un projet d'avenir en fonction de ses souhaits, ses besoins et sa situation familiale. 	<ul style="list-style-type: none"> BEPA Service à la Personne, Sans emploi depuis 7 ans ; Apprendre à se valoriser.
RESULTATS	
<ul style="list-style-type: none"> Module socio-esthétique, Positionnement sur le dispositif #Avenir. 	

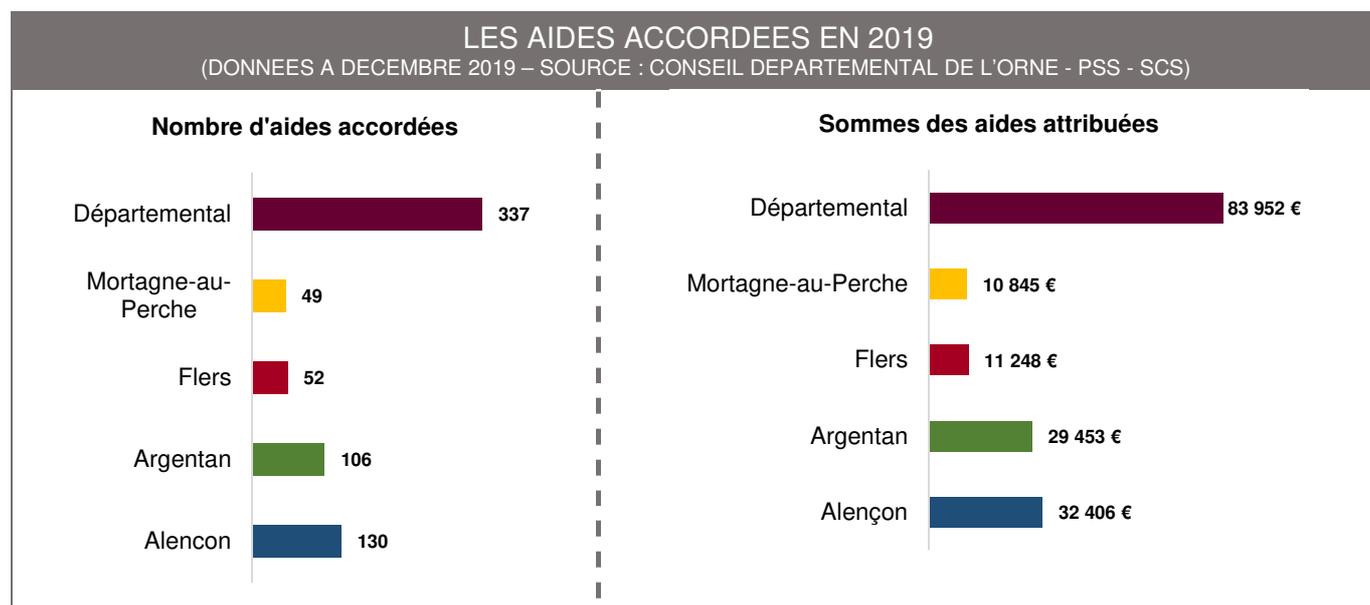
Monsieur B – 27 ans– Célibataire sans enfant – Domicilié à Argentan	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE	PARCOURS AVANT L'ENTREE
<ul style="list-style-type: none"> Travailler la mobilité, S'adapter aux contraintes liées à la reprise d'une activité, Apprendre à communiquer en groupe et à se valoriser. 	<ul style="list-style-type: none"> Titre professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène, Pas de permis.
RESULTATS	
<ul style="list-style-type: none"> Entrée sur l'auto-école sociale. 	

Madame A – 20 ans – Domiciliée à Vimoutiers	
OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE	PARCOURS AVANT L'ENTREE
<ul style="list-style-type: none"> Accepter et mettre en place un mode de garde, Construire un projet d'insertion sociale et professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Célibataire avec un enfant, Arrêt des études en 1ère, aucune expérience professionnelle.
RESULTATS	
<ul style="list-style-type: none"> Inscription de son enfant à la crèche pour une semaine d'adaptation, Inscription à Pôle Emploi, CDDI à ACI Développement. 	

III. 6. LES AIDES FINANCIERES

III.1 LE FONDS SOCIAL D'INSERTION (FSI)

Le Fonds Social d'Insertion peut financer les actions entreprises par les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le cadre de leur contrat d'engagements réciproques ou de leur PPAE. Les aides financières sont accordées sous forme d'avances non remboursables.

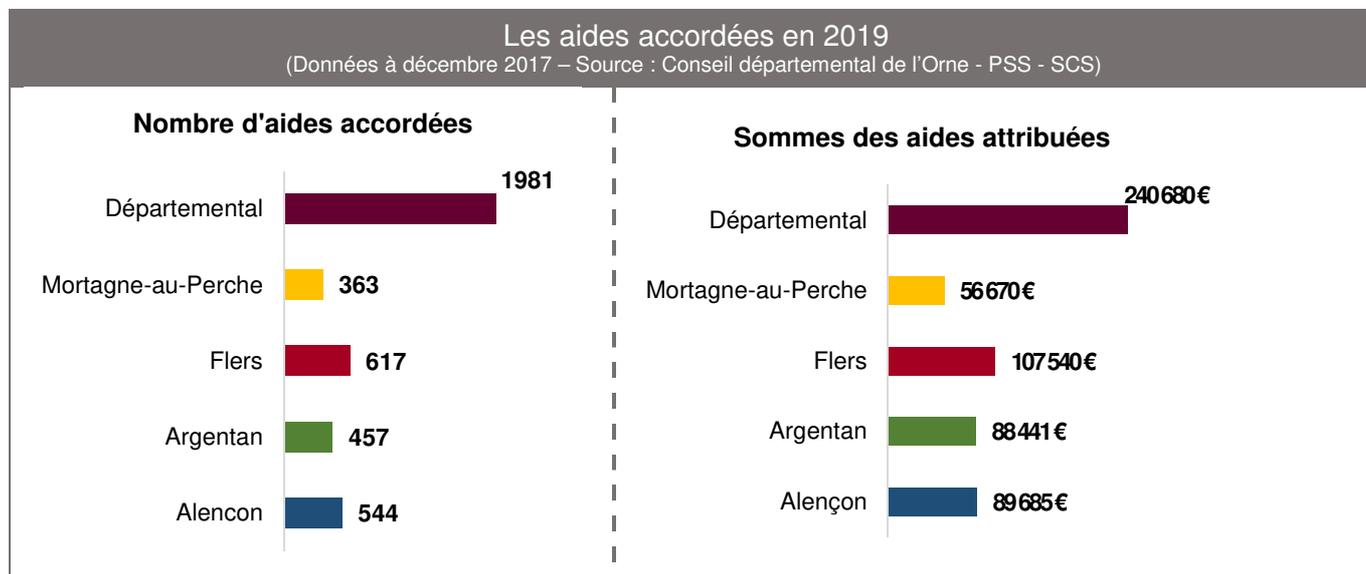


En 2019, la somme des aides attribuées au titre du FSI s'élève à 83 952 € pour le département 337 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 249 € par aide.

Concernant le territoire de commission RSA, la somme des aides s'élève à 29 453 € pour 106 aides attribuées et pour un montant moyen de 278 € par aide.

III.2 LE FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de Solidarité Logement est destiné à aider financièrement et individuellement toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement, le maintien des énergies et des fluides.



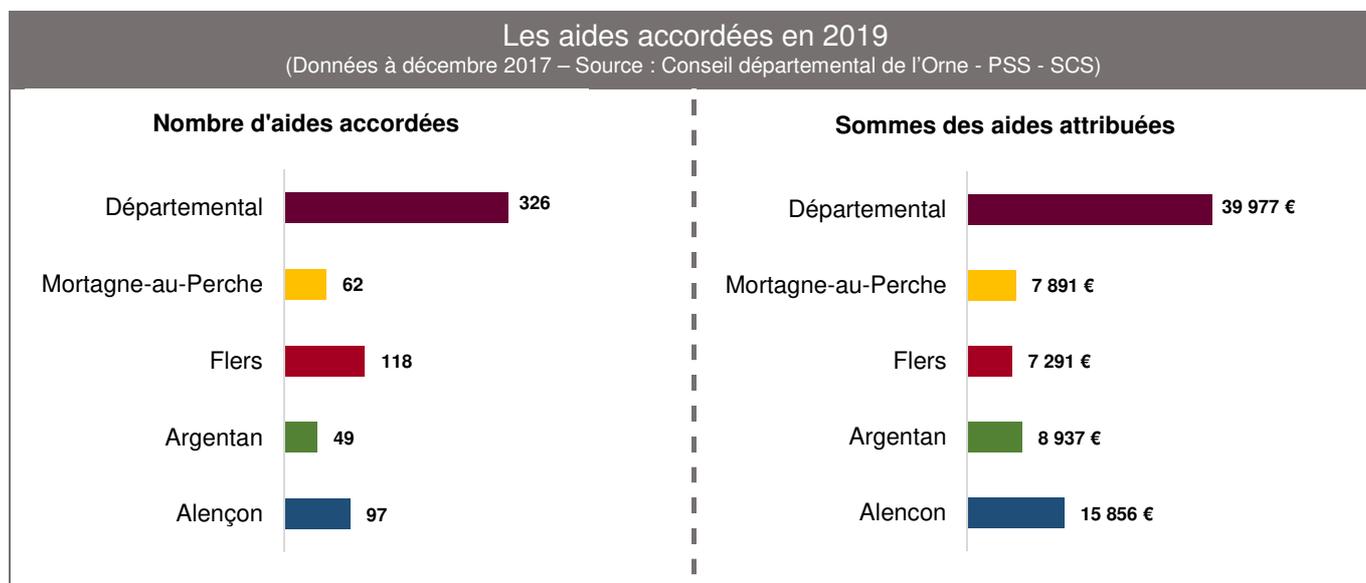
En 2019, la somme totale des aides attribuées au titre du FSL s'élève à 240 680 € pour le département.

1 981 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 121.49 € par aide.

Concernant le territoire de commission RSA, la somme des aides s'élève à 88 441 € pour 457 aides attribuées et pour un montant moyen de 194 € par aide.

III.3 LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTES (FAJD)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes a pour objet d'attribuer des aides financières individuelles aux jeunes en difficulté, français ou étrangers en situation régulière, âgés de 18 à 25 ans révolus, destinées à favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, les demandes ne seront étudiées qu'à titre dérogatoire et ne devront concerner que la formation.



En 2019, la somme totale des aides attribuées au titre du FAJD s'élève à 39 977 € pour le département.

326 personnes aidées pour un montant moyen de 122.63 €.

Concernant le territoire de commission RSA, la somme des aides s'élève à 8 937 € pour 49 aides attribuées et pour un montant moyen de 182 € par aide.

IV. LA CONCEPTION DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

En 2019, le Conseil départemental de l'Orne a lancé une démarche de conception de son Pacte Territorial d'Insertion (PTI). La fonction première du PTI est de mettre en cohérence les dispositifs d'insertion sur le Département en articulant l'ensemble des interventions des partenaires pour agir au plus près des besoins des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour répondre pleinement à cette vocation, le PTI ornaise a été conçu à partir des besoins exprimés par les bénéficiaires, les entreprises et l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion, de la santé au handicap, de la formation à l'emploi...

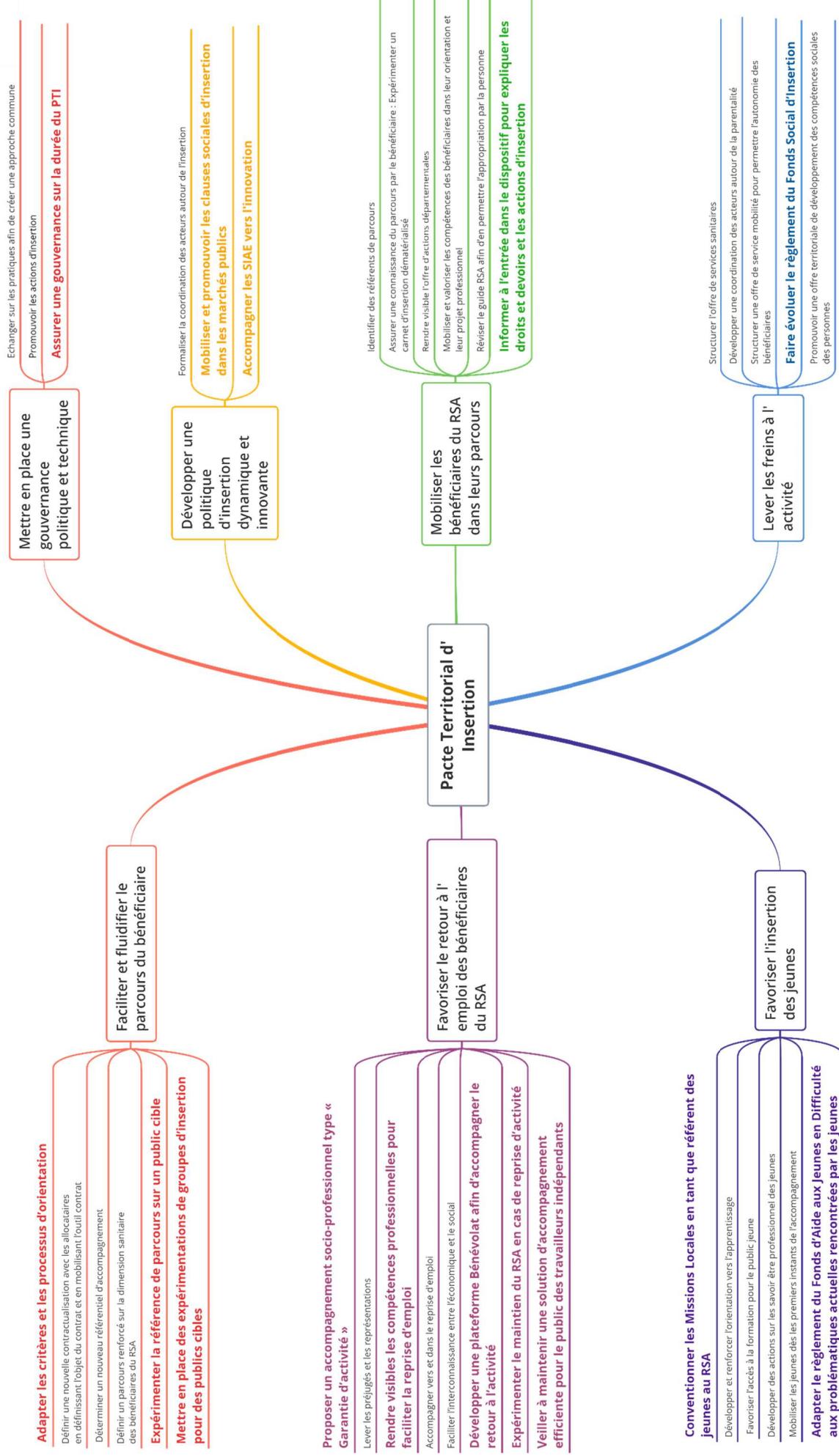
Ainsi, une chargée de mission a été recrutée spécifiquement pour en 2019 coordonner la conception du PTI, puis, à partir de 2020, pour le mettre en œuvre.

En 2019, des entretiens ont été réalisés avec 34 partenaires ou élus, 45 bénéficiaires ont été interrogés et 10 réunions de travail ont permis à 103 partenaires de concevoir des pistes, d'exprimer des idées d'innovations sociales qui permettront au PDI de se moderniser et plus largement, à chacun des acteurs locaux, de s'adapter pour une offre d'insertion ornaise performante et dynamique.

Le PTI, voté le 3 avril 2020 est composé de 6 axes qui reprennent chacun plusieurs actions soit un total de 37 fiches actions réparties en 2020, 2021 et 2022.

LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS

Les actions ont été réparties sur les 3 années du PTI : 2020, 2021, 2022. Les actions prévues en 2020 sont celles portées en couleur sur ce schéma.





LE DÉPARTEMENT

Contact :

Madame Christine Rodriguez
Chargée de mission insertion et développement social
Pôle solidarités
Direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion
Conseil départemental de l'Orne
13, rue Marchand Saillant - 61000 ALENÇON
Tél : 06 89 24 05 40 - Mail : rodriguez.christine@orne.fr